



LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

Rapport Moral
Saison 2019/2020

SOMMAIRE

Editorial du Président	3
Rétrospective 2019-2020	4
Rapport spécial COVID-19	8
Le Comité de Direction	10
1 – RAPPORT D’ACTIVITE DES COMMISSIONS	
Commission Régionale de Féminisation	12
Commission Régionale des Activités Sportives	13
Commission Régionale des Statuts et Règlements	15
Commission Régionale de Discipline	18
Commission Régionale d’Appel Disciplinaire et Règlementaire	20
Commission Régionale du Contrôle des Clubs	22
Commission Régionale de l’Arbitrage	23
Commission Régionale du Statut de l’Arbitrage	25
Commission Régionale des Délégués	26
Commission Régionale du Statut des Educateurs	27
Commission Régionale de Labellisation	29
Commission Régionale des Terrains et Installations sportives	31
Commission Régionale de Surveillances des Opérations Electorales	32
Commission Régionale des Actions Citoyennes et Sociales	33
2 – RAPPORT D’ACTIVITE DE L’ADMINISTRATION	
Editorial du Directeur	34
Le Pôle des Activités Sportives et de la Vie des Clubs	35
- Compétitions	35
- Licences	35
- Juridique	36
Le Pôle Technique	37
- Equipe Technique Régionale	37
- Pôle Espoirs	42
Le Pôle Développement	45
- IR2F	45
- L’évènementiel Football	50
- Communication	53
- Club des Partenaires	55
Le Pôle des Moyens Généraux	57
- Accueil et Secrétariat	57
- Informatique	57
- Comptabilité	57
3 – PALMARES ET STATISTIQUES 2018-2019	
Compétitions Seniors Féminines	58
Compétitions Seniors Masculines	59
Championnats Jeunes	60
Compétitions Football Diversifié	61
Challenge de la Sportivité & Permis de conduire une équipe	61
Observatoire des comportements	62
Statistiques Licences	62

Une saison singulière !



2019-2020 restera dans les annales de la Ligue à plus d'un titre et, disons-le franchement, pas comme nous l'aurions souhaité.

La saison du Centenaire de la Ligue, dernière de la mandature 2016-2020, avait pourtant bien débuté à la fin de l'été avec les derniers feux du Beach Soccer et l'entame des compétitions traditionnellement marquée par l'entrée en scène des clubs en Coupe de France, avant la reprise des Championnats

Régionaux.

Comme à chaque début d'exercice, de nombreux rendez-vous ont alors animé le siège de la Ligue avec les traditionnelles réunions pour les clubs seniors R1, R2 et R1 Féminin, les stages régionaux des arbitres et délégués. Sans oublier la session du Permis de conduire une équipe de Jeunes pour les éducateurs et le rassemblement des jeunes capitaines.

Les tirages de Coupe de France ont été, pour leur part, des événements prestigieux avec la grande cérémonie du 4^{ème} tour organisée au Crédit Agricole à Aix-en-Provence, en présence de Muriel Hurtis, ancienne Championne du Monde d'Athlétisme, et du gardien olympien Champion du Monde, Stève Mandanda ! Après le tirage du 5^{ème} tour effectué par l'ancien international Manuel Amoros à l'hippodrome de Marseille-Borély, une nouvelle grande soirée a marqué les esprits avec le double tirage du 6^{ème} tour de la Coupe de France et de la 1^{ère} étape de la toute nouvelle Coupe Méditerranée, officiellement intronisée ce soir-là, aux côtés d'un ancien Bleu de l'OM, Frédéric Déhu, au Château Ricard à Marseille ! Puis vint la fin de l'année marquée par l'Assemblée Générale d'hiver, le lancement de la plateforme LMF FC, et une trêve bien méritée.

L'année 2020 a été d'emblée placée sous les meilleurs auspices avec de nouveaux événements programmés dans notre chère Ligue dont le tirage du tableau des quarts et demi-finales de la Coupe Méditerranée, au circuit du Castellet dans le Var, confié à Andoni Zubizarreta, alors directeur sportif de l'Olympique de Marseille !

Quelques semaines plus tard, un séminaire « Femmes de Foot en Méditerranée » était organisé au siège de la Ligue et l'équipe de la LMF prenait la direction de Cannes et de la Côte d'Azur pour deux rencontres internationales U17 entre la France et le Danemark. Dernière sortie du Car Podium après un passage au sein de clubs provençaux et varois pour des opérations « Labels » et le Défi Cup à Toulon.

On s'acheminait alors vers une dernière partie de saison palpitante lorsque l'épidémie de covid-19 et son cortège de conséquences sont tombés sur la France. Avec, sur le plan sportif, l'arrêt des compétitions, un bouleversement des sessions de formation, et la fermeture du siège de la Ligue.

Pour autant, la LMF n'est pas restée inactive. Immédiatement, des dispositions ont été prises pour accompagner financièrement les clubs, pour réfléchir sur la prochaine saison en les consultant largement, tout en permettant à l'information de circuler, à travers de nombreux communiqués dans nos médias. La formation de l'IR2F s'est réorganisée et poursuivie en distanciel et les activités de la Ligue se sont réinventées, avec notamment le lancement d'un grand tournoi e-foot.

Parallèlement, les outils adéquats ont été mis en service pour favoriser les réunions à distance (formations, licences), et le télétravail. La Ligue a ainsi répondu aux attentes de ses clubs et licenciés, dans ce contexte si particulier. Cette période d'épidémie nous a, de ce fait, poussé à innover, à faire preuve d'initiative et d'inventivité. Un point positif qui nous a bien préparé pour anticiper au mieux la deuxième vague.

Oui, le millésime 2019-2020 restera dans les annales de la Ligue à plus d'un titre...

Rétrospective 2019-2020

AOÛT 2019

La saison débute traditionnellement par le rendez-vous annuel du FFF Beach Soccer Tour en Méditerranée. Avec deux étapes à La Londe-les-Maures et Bormes-les-Mimosas dans le Var.

Au programme, des activités ludiques, techniques, et des matches ouverts aux licenciés et vacanciers. L'occasion de prolonger les vacances sur le sable !

Le mois d'août marque également le coup d'envoi de cette saison du Centenaire de la Ligue avec les premières joutes en Coupe de France permettant de peaufiner les réglages, avant de se lancer en Championnats.

Les arbitres sont également en phase de préparation avec leur stage estival organisé à Fréjus, sous la direction de l'International Karim Abed, président de la Commission Régionale des Arbitres.



SEPTEMBRE 2019

C'est la grande rentrée !

Au-delà des 1^{ères} journées des Championnats Régionaux dans toutes les catégories, septembre est également placé sous le signe des Coupes avec le tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France, organisé au siège du Crédit Agricole Alpes Provence à Aix-en-Provence et effectué par deux athlètes d'exception : Muriel Hurtis, ancienne Championne du Monde d'Athlétisme, et le gardien olympien et Champion du Monde, Stève Mandanda !

Plus modestement, la Coupe Régionale U20 est portée sur les fonts baptismaux avec un premier tirage et les premières rencontres.

Deux rendez-vous nationaux ont lieu en Méditerranée. L'Association Nationale des Présidents de Districts (ANPDF) tient son Congrès annuel à Marseille, en présence notamment de Noël Le Graët et Marc Debarbat, Présidents de la FFF et de la LFA, aux côtés d'Eric Borghini et Michel Gau, Présidents de la Ligue et du District de Provence. Alors qu'un rassemblement national des Arbitres Assistants Fédéraux a lieu sur les installations du CREPS d'Aix-en-Provence, en compagnie des jeunes pensionnaires du Pôle Espoirs dirigés par Denis Moutier.

OCTOBRE 2019

La Coupe de France est toujours à l'affiche avec le tirage du 5^{ème} tour effectué par l'ancien international Manuel Amoros à l'hippodrome de Marseille-Borély, en partenariat avec le PMU.

Mais l'attention est surtout portée sur la soirée du 17 octobre au Château Ricard à Marseille avec les tirages du 6^{ème} tour de la compétition et du 1^{er} tour de la Coupe Méditerranée, nouvelle épreuve lancée par le Président Eric Borghini.



Une soirée marquée par de nombreuses animations, la présence des clubs R1 et R2 seniors, et par la présentation de l'imposant Trophée et des maillots officiels siglés Veolia et Ekinsport.

D'autres événements sont à noter : le rassemblement des responsables des sections sportives, des jeunes capitaines puis des responsables des clubs U14 et U20 pour un séminaire d'évaluation au siège de la Ligue ; les stages régionaux U14, U16 et U17 Garçons à Aix-en-Provence. Enfin, nouveau rendez-

vous fédéral à Marseille : le Congrès de l'Amicale Nationale des Educateurs dirigée par Jean-Marie Lawniczak, avec Patrick Pion, DTN adjoint, comme principal invité.

NOVEMBRE 2019

Le froid s'installe sur la Méditerranée et le mistral souffle à Coudoux, ce qui n'empêche pas la tenue des Inter-Districts U14 Féminines issues des Alpes, du Grand Vacluse et de Provence. Leurs homologues du Var et de la Côte d'Azur participent à l'épreuve de détection à La Garde.



De leurs côtés, les jeunes pensionnaires U14 et U15 du Pôle Espoirs Aix découvrent Clairefontaine à l'occasion d'une double rencontre face à l'INF.

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) a les honneurs de la presse avec des reportages effectués sur le terrain par L'Equipe et le magazine Vestiaires.

Au siège de la Ligue, une importante réunion rassemble des représentants de la LFA, de la DTN, de la LMF et des Districts pour évoquer les contrats d'objectifs.

DÉCEMBRE 2019

Après la détection U15 Garçons et Féminines à Velaux, Mallemort et Aix-en-Provence, au tour des brassages Futsal U15 et U18 Garçons à Cannes.

De jeunes éléments sont, de leurs côtés, réunis pour une Formation Initiale en Arbitrage à Aix-en-Provence.

Une convention de partenariat est signée entre l'IR2F et les clubs professionnels de Marseille et de Nice pour le BMF Apprentissage.

Le Car Podium est à nouveau de sortie, avant les fêtes de Noël, pour une opération labellisation à Vinon-sur-Verdon.

Pour clore l'année 2019, l'Assemblée Générale d'hiver, organisée au siège de la Ligue, met l'accent sur la réforme des championnats de jeunes et sur le lancement du LMF FC (www.lmffc.fr), plateforme d'aides aux clubs pour les accompagner concrètement dans la gestion administrative et sportive de leur structure.



JANVIER 2020

La nouvelle année débute sur quelques belles performances en Coupes Nationales ! L'Atlético Marseille (N3) se distingue en éliminant Rodez (L2) avant de tomber face à Rennes (L1), futur vainqueur de la Coupe de France !



D'autres formations régionales se mettent en évidence en s'inclinant avec les honneurs face à des formations plus huppées. Après Ardziv (N3) opposé au Puy (N) et Tarascon (R1F) contre Saint-Etienne (D2F) en fin d'année (Coupe de France Féminine), c'est au tour de Gémenos (U19 R1) de recevoir l'ASSE (National) en Coupe Gambardella.

L'ASPTT Cagnes-sur-Mer (District), pour sa part, se retrouve en phase fédérale de la Coupe Nationale de Foot Entreprise. Meyreuil (District) se met également en évidence en Coupe Nationale Futsal et sera éliminé quelques semaines plus tard par Furiani (D2).

Les U16 Garçons préparent l'Inter-Ligues à Gémenos alors que le dernier rassemblement Futsal U15 et U18 se déroule à La Seyne-sur-Mer.

FÉVRIER 2020

Trois événements dominent ce mois de février. Un séminaire Femmes de Foot en Méditerranée est organisé par la Commission Régionale de Féminisation au siège de la Ligue. L'occasion d'aborder notamment l'engagement des femmes dans les clubs, à travers des ateliers de travail et une séance ludique, sous la forme d'une pièce de théâtre. Invitées d'honneur : l'ancienne internationale Laura Georges, Secrétaire Générale de la FFF, et Michèle Chevalier, Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation, aux côtés du Président Eric Borghini.

Le Label Récompense Tour fait halte à Hyères pour une journée de labellisation festive.

Enfin, sortie à Cannes en Côte d'Azur pour deux matches amicaux internationaux opposant les U17 de la France et du Danemark (0-1, 2-3) dans un stade Pierre de Coubertin bien garni.



MARS 2020

Dernière sortie technique de la Ligue à Toulon pour le Défi Cup Féminines U15 et U18.

La Coupe Méditerranée est à l'honneur avec une soirée prestigieuse organisée au circuit du Castellet pour le tirage du tableau des quarts et demi-finales effectué par Andoni Zubizarreta, directeur sportif de l'OM, en présence des clubs qualifiés.

Une chape de plomb s'abat sur la France avec l'épidémie de covid-19 qui se répand dans tout le pays.



Le monde du football est évidemment touché et la FFF décide de suspendre les compétitions. Dès lors, la Ligue s'organise pour gérer la crise en distanciel, son siège demeurant fermé, et multiplie les aides et infos à destination de ses clubs et licenciés.

Les formations sont remodelées et le virtuel devient la règle. Pour occuper le temps, un tournoi régional e-foot est organisé, ainsi qu'une série de quiz Kahoot.

Deux grandes figures du football méditerranéen disparaissent : l'ancien arbitre international Michel Kitabdjian suivi par le sélectionneur mythique Michel Hidalgo. Ils seront bientôt rejoints par le célèbre entraîneur des Verts, Robert Herbin, formé au Cavigal de Nice.

AVRIL 2020

Conséquences de la pandémie, les formations de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F) sont organisées en distanciel et en e-learning.

Les sessions du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants ne sont ainsi pas stoppées ainsi que de nombreux modules de formation à destination des éducateurs et des arbitres. Une nouvelle façon d'aborder le volet de la formation.

De nombreux communiqués et informations sont publiés sur les médias de la Ligue afin d'informer, en temps réel, les clubs et licenciés tout en conservant le contact avec eux.

Les clubs sont, par ailleurs, très actifs sur les réseaux sociaux pour faire part de leurs initiatives (concours de jongles, dessins et vidéos de soutien au personnel hospitalier...).



MAI 2020

Alors que l'activité est au ralenti un peu partout, les équipes dirigeantes, techniques et administratives de la Ligue préparent la prochaine saison. Les candidatures pour les Championnats Régionaux U14 Garçons et U18 Féminines sont lancées alors que les dates de reprise sont à l'étude.

Faute de pouvoir réunir les clubs aux sièges des Districts, les réunions sur le thème de la Dématérialisation des Licences se déroulent en ligne et connaissent un grand succès.



Les clubs sont, par ailleurs, consultés pour l'élaboration des futurs Championnats Régionaux 1 et 2 seniors (nombre de clubs, poules, calendrier...).

Le Pôle Espoirs est à l'arrêt mais n'est pas fermé. La composition de la promotion 2007 est peu à peu établie en fonction des observations effectuées avant l'arrêt des compétitions.

JUIN 2020

Le siège de la Ligue réouvre partiellement et les jurys de certifications pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), du Brevet de Moniteur de Football (BMF) et du Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) se réunissent et auditionnent les candidats en visioconférence.

Après consultation des clubs et la prise en compte des décisions du Comex FFF, le Championnat Régional 1 regroupera 16 équipes en un seul groupe.

Le Championnat Régional 2 sera constitué de trois poules de 13 équipes.

Les grandes lignes de la saison 2020-2021 sont fixées.



Rapport spécial COVID-19

Une mobilisation sans précédent

L'épidémie de Covid-19 a frappé la France dès le mois de mars 2020.

Après l'annonce de l'arrêt des compétitions et des principales activités sportives sur tout le territoire, édictée par la FFF, la Ligue Méditerranée a pris un certain nombre de mesures pour poursuivre une activité régulière et conserver le contact avec les clubs, tout en respectant les directives gouvernementales et fédérales.



Organisation

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur et préserver la santé de ses membres et licenciés, la Ligue a fermé les portes de son siège le 16 mars (réouverture progressive à partir du 11 mai).

Une organisation en télétravail a été mise en place, permettant aux élus et aux équipes de la Ligue de rester disponibles afin de traiter les dossiers en cours et de répondre aux interrogations des clubs et licenciés. Une permanence téléphonique a également été mise en service.

Dans le cadre de leur politique de proximité, les élus de la Ligue ont contacté par téléphone chaque Président(e) de club de Ligue pour faire le point sur la situation et écouter les besoins des clubs pour faire face à cette crise sanitaire.

Compétitions

Toutes les compétitions et actions techniques ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Afin d'envisager tous les cas de figure et les incidences sur la saison 2020-2021, les membres du Bureau Exécutif et les Présidents de District se sont mis immédiatement au travail pour élaborer tous les scénarios possibles et proposer aux clubs une organisation des compétitions préservant l'intérêt sportif. Une consultation est ainsi lancée auprès des présidents des clubs N3, R1 et R2 avec échanges en visioconférence.

A l'issue de cette consultation et des directives FFF, la R1 seniors est portée à 16 équipes alors que la R2 seniors sera composée de trois poules de 13 équipes.

Finances

Dans un souci d'anticipation, la Ligue Méditerranée et ses Districts ont lancé une consultation pour recenser les opérations clubs annulées, ainsi qu'une analyse financière de leurs propres manifestations et actions, annulées sur l'ensemble du territoire, afin de faire une estimation des dépenses non engagées pour les ventiler au profit des clubs en difficulté. A cet effet, la LMF et ses Districts se sont engagés à abonder le fonds de solidarité élaboré par la FFF (à hauteur de 215 000 euros pour la Ligue).

Trois mesures complémentaires sont actées : report du relevé du 28 février 2020 sur le relevé de fin saison ; maintien de l'intégralité de l'aide aux frais de déplacement des équipes de jeunes malgré l'arrêt des compétitions (30.000 euros) ; non-facturation aux clubs des dispositions financières liées au Challenge de la Sportivité.

Formation

Afin de permettre aux clubs et à ses membres de pouvoir continuer à suivre certains modules de formation, le Bureau Exécutif de la Ligue Méditerranée a décidé de développer un nouveau service de formation à distance, sous forme de tutoriels interactifs, placé sous l'égide de l'IR2F. Une nouvelle rubrique a donc vu le jour sur la plateforme LMF FC : [LMF FC E-LEARNING](#)

Les Formations Ouvertes à Distance (FOAD) ont remplacé les formations présentielles, notamment pour préserver la continuité pédagogique des formations professionnelles d'éducateurs (BMF, BEF).

Par ailleurs, les traditionnelles réunions consacrées à la dématérialisation des licences et aux dossiers licences en général se sont tenues par visioconférence.

Information

Sur le plan de l'information, de nombreux communiqués ont été régulièrement publiés sur les médias de la Ligue et dans la presse régionale. Un point hebdomadaire puis bimensuel, effectué par le Bureau Exécutif de la Ligue, a été consultable sur le site et relayé sur les réseaux sociaux de la LMF, tout au long de la période de confinement puis de déconfinement.

La plateforme LMF FC s'est mise au diapason en proposant un « kit » destiné à trouver des solutions aux différents problèmes posés par le confinement : documents administratifs téléchargeables (solutions et gestion RH, Guide d'arrêt de travail pour salariés, mesures de protection à leur égard, garde enfants, modifications des cotisations Urssaf etc.) ; rubrique idées et conseils Foot à Domicile ; Infos pratiques pour participer à la mobilisation et à la solidarité de chacun.

Les médias de la Ligue ont, par ailleurs, partagé les nombreuses initiatives des clubs (concours, jeux, vidéos, dessins, actes de solidarité envers le personnel hospitalier...).

Animations

Côté ludique, la Ligue a lancé un grand tournoi régional e-foot. 512 licenciés LMF se sont ainsi opposés sur 3 semaines de compétition. Un premier pas important dans le foot virtuel !

La Ligue a également proposé un quiz hebdomadaire interactif (kahoot) disponible sur son site Internet durant les semaines de confinement.

Comité de Direction et Bureau Exécutif

Avec la crise sanitaire, la saison 2019/2020 a été marquée par le développement de l'utilisation de la visioconférence pour les réunions du Comité de Direction et du Bureau Exécutif.

La voie dématérialisée des réunions s'est avérée être un succès sur le plan technique, mais également en terme d'efficacité, de disponibilité, et de gain de temps.



Au regard du contexte exceptionnel, certaines réunions du Bureau Exécutif se sont également vues élargies aux Présidents de Districts.

Le Comité de Direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la LMF. Il exerce ses attributions dans la limite de l'objet social et sous réserve des prérogatives expressément attribuées par les Statuts.

Plus particulièrement, le Comité de Direction :

- Suit l'exécution du budget ;
- Exerce l'ensemble des attributions que les présents Statuts n'attribuent pas expressément à un autre organe de la Ligue ;
- Statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements ;
- Peut instituer des commissions dont il nomme les membres et en désigne le président ;
- Elit en son sein les membres du Bureau ;
- Peut se saisir d'office, ou sur demande écrite, de tous litiges ou toutes décisions qu'il jugerait contraires à l'intérêt du football et aux dispositions de Statuts et Règlements, sauf en matière disciplinaire. Les décisions du Comité réformant celles des Commissions doivent être motivées.

Le Bureau Exécutif, quant à lui, administre et gère la LMF sous le contrôle du Comité de Direction auquel il rend compte de son activité. A ce titre, il définit et met en place les moyens et actions nécessaires à la réalisation des missions qui lui sont confiées par le Comité de Direction.

Le Bureau Exécutif est compétent pour :

- Gérer les affaires courantes,
- Traiter les affaires urgentes ;
- Et de manière générale, exercer toutes les missions qui lui ont été déléguées par le Comité de Direction.

Le Comité de Direction se réunit selon les statuts au moins cinq fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Le Bureau Exécutif se réunit, quant à lui, sur convocation du Président ou de la personne qu'il mandate.

Concernant la saison 2019/2020 :

21 réunions du Bureau Exécutif dont **8** réunions en **Visioconférence**

8 réunions du Comité de Direction plénier dont **4** en **Visioconférence**

Soit **29** Procès-Verbaux sur la saison.

Composition du Comité de Direction

M. Éric BORGHINI	Président
M. Paul AUDAN	Président Délégué
M. Noël MANNINO	Secrétaire Général – <i>Référent Pôle Activité Sportives et Vie des Clubs</i>
M. Mathieu SAVY	Trésorier Général – <i>Référent Pôle Financier</i>
M. Roger ANTONELLI	Référent Pôle Formation (IR2F)
M. Vincent CASERTA	Référent Equipe Technique Régionale
M. Jean-Louis DISTANTI	Référent Pôle Espoirs
Mme Véronique LAINÉ	Chargée de mission « Féminisation »
M. Patrick BEL ABBES	
M. Patrice BULLY	
Mme Stéphanie CHAZAL	
Dr Benjamin DESSART	
M. Philippe DI MARCO	
M. Patrice EYRAUD	
M. Patrick SCALA	
M. Gérard CAPELLO	Vice-Président – Président District des Alpes
M. Edouard DELAMOTTE	Vice-Président – Président District de la Côte d'Azur
M. Michel GAU	Vice-Président – Président District de Provence
M. Pierre GUIBERT	Vice-Président – Président District du Var
M. Alexis MENJAUD	Vice-Président – Président par Intérim District Grand Vaucluse

Composition du Bureau Exécutif

M. Éric BORGHINI
M. Paul AUDAN
M. Noël MANNINO
M. Mathieu SAVY
M. Roger ANTONELLI
M. Vincent CASERTA
Mme Véronique LAINÉ

1 – RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

Commission Régionale de Féminisation

Cette Commission Régionale de Féminisation (CRF) a pour mission principale d'augmenter la proportion de femmes dans le football toutes familles confondues.

La CRF s'est concentrée sur une action auprès des femmes dirigeantes en travaillant en collaboration avec les Districts pour une bonne représentation du territoire.

Concernant la saison 2019-2020 :

Séminaire du 8 février 2020

Réalisation d'une pièce de théâtre écrite sur mesure par Elodie BERDEGAY « La balle est dans ton camp ».

Plus de 80 femmes présents ce jour-là à la Ligue, la moitié étant déjà dans des fonctions dirigeantes, les autres n'ayant pas « franchi la barrière ».

Suite à la pièce de théâtre écrite pour lever les freins, parler de la place de la femme dans le foot, un temps d'échange a eu lieu l'après-midi.

Laura GEORGES, Secrétaire Générale de la FFF et ancienne internationale ainsi que Michèle CHEVALIER, Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation ont participé à ce temps d'échange.

Mise à l'honneur de la 10000^{ème} joueuse Lina HADDAOUI, du Istres FC, avec un maillot remis par Eric BORGHINI, Président de la LMF.

Composition de la Commission

Présidente

Mme Véronique LAINE

Membres

Mme Laurence ARATA

Mme Cathy DARDON

Mme Laurence ANTIMI

M. Frédéric FRANCOU

M. Thomas MARTINI

Mme Sylvie ESPEL

Mme Sophie CHARRUET

Mme Stéphanie CHAZAL

Commission Régionale des Activités Sportives

La Commission Régionale des Activités Sportives est chargée de l'organisation et de l'administration des compétitions régionales, qu'elle gère en conformité avec les règlements.

La Commission Régionale des Activités Sportives examine en premier ressort les litiges relevant des questions d'organisation des épreuves régionales.

La Commission a également participé aux travaux réalisés avec les Clubs et Districts s'agissant de la réforme des compétitions régionales de jeunes, et notamment des championnats régionaux U14 et U20.

Concernant la saison 2019-2020,

Ce fut l'année de transition de la réforme générationnelle des Championnats Régionaux de jeunes. Les engagements en Championnat Régional U16 et U18 dépendaient des résultats lors de l'année N-1 des équipes dans les Championnats Régionaux U15 et U17, championnat qui ont disparu de l'architecture des compétitions régionales au titre de la saison 2019-2020.

Le Championnat Régional U19 est devenu le Championnat Régional U20, nouvelle compétition au même titre que le Championnat Régional U14.

Les Championnats Régionaux U14 et U18F se sont déroulés en deux phases, et les équipes souhaitant s'engager devaient candidater pour participer à ces compétitions, ouvertes à tous les clubs.

En plus de la Coupe de la Ligue Féminine, en place de plusieurs saisons, la LMF pour fêter son centenaire, a créé les Coupes Méditerranées Séniors et U20, dont l'organisation revenait à la Commission Régionale des Activités Sportives

Sur l'organisation des compétitions régionales :

16 Championnats composés de **25** poules ont été organisés.

8 Coupes (phase régionale + coupe régionale) ont été gérées.

225 Equipes ont participé aux championnats régionaux et **549** équipes se sont engagées en

Coupes soit un total de **774** équipes engagées dans les compétitions régionales

1644 rencontres jouées pour 2075 prévues soit **79,23%**

Sur les décisions prises par la Commission Régionale des Activités Sportives :

Aucune décision portant sur l'organisation ou le résultat d'un match n'a fait l'objet d'un appel ;

3 classements ont été contestés dont **2** à l'issue de la saison (ces 2 contestations ont été fait par un même club). Ces 3 décisions contestées ont été confirmées par la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

4 décisions portant sur les obligations des clubs Séniors ont été contestées : **3** décisions ont été confirmées, dont 1 a fait l'objet d'une procédure de conciliation au sein de laquelle le conciliateur a proposé au club de s'en tenir à la décision prise par les différentes commissions compétentes (CRAS – CRADR – CFRC).

Composition de la Commission

Président

M. Henri BELEZZA

Membres

M. Gérard BORGONI

M. Bernard CARTOUX

M. Bruno GARCIA

M. Gabriel GERMAIN

M. Georges HERRADA

M. Serge SCARINGI

M. Patrick SCALA (représentant du Comité de Direction)

M. Grégory BERNARD (Vice-Président en charge de la section Beach Soccer)

M. Brice CAUBET (section Beach Soccer)

M. Bruno GAZAIX (section Beach Soccer)

M. Mathias LAURIN (section Beach Soccer)

Mme Adeline PIZZATA (section Beach Soccer)

M. Benoît WOLF (section Beach Soccer)

Commission Régionale des Statuts et Règlements

La Commission Régionale des Statuts et Règlements juge les contestations visant la qualification et la participation des joueurs ainsi que l'application des Règlements Généraux de la F.F.F et les Statuts et Règlements de la LMF pour ce qui concerne les compétitions régionales (hors réserves techniques qui relèvent de la compétence de la Commission Régionales des Arbitres) et les tours régionaux des compétitions Nationales.

La C.R.S.R est également compétente en matière de changements de club au sein de la Ligue ou vers la Ligue.

Elle étudie également les suspicions de transmission de documents frauduleux jointes aux demandes de licence.

Enfin, la C.R.S.R. apporte des réponses aux clubs l'interrogeant sur des questions relevant de son champ de compétence.

La Commission se réunit de manière hebdomadaire, les mardis et a tenu 33 réunions lors de la saison 2019-2020.

Concernant la saison 2019-2020,

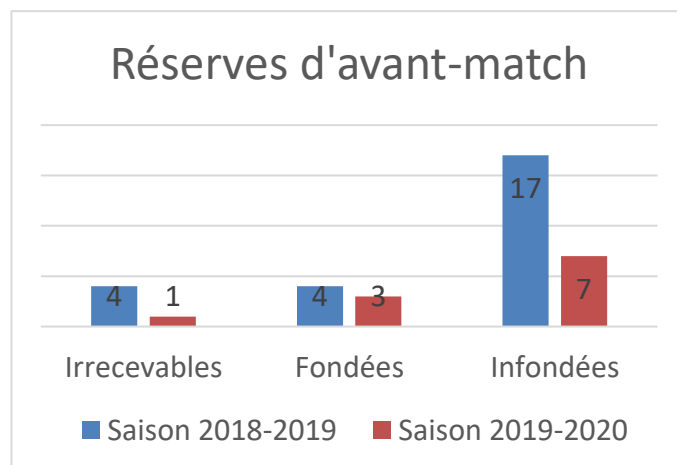
RESERVES / RECLAMATIONS / EVOCATIONS

11 réserves d'avant-match ont été formulées et confirmées.

1 réserve d'avant-match a été déclarée irrecevable

3 réserves d'avant-match ont été déclarées fondées

7 réserves d'avant-match ont été déclarées infondées.

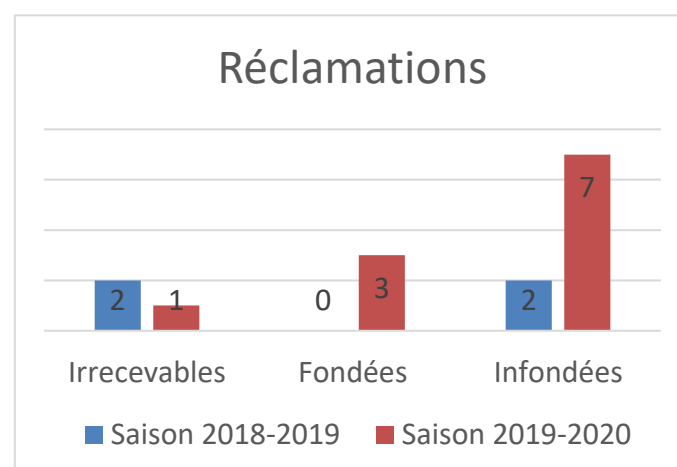


11 réclamations ont été formulées.

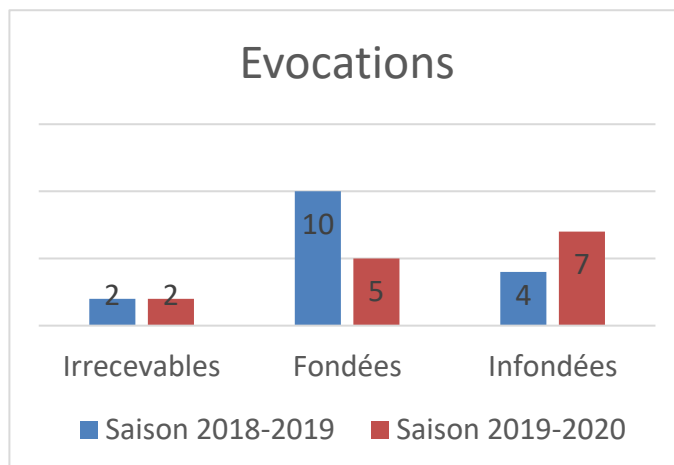
1 réclamation ont été déclarée irrecevable

3 réclamations ont été déclarées fondées

7 réclamations ont été déclarées infondées.



- 14** demandes d'évocation ont été traitées
- 2** demandes d'évocation ont été déclarées irrecevables
- 5** demandes d'évocation ont été déclarées fondées
- 7** demandes d'évocation ont été déclarées infondées.
- 1** dossier a été transmis à la C.R. de Discipline

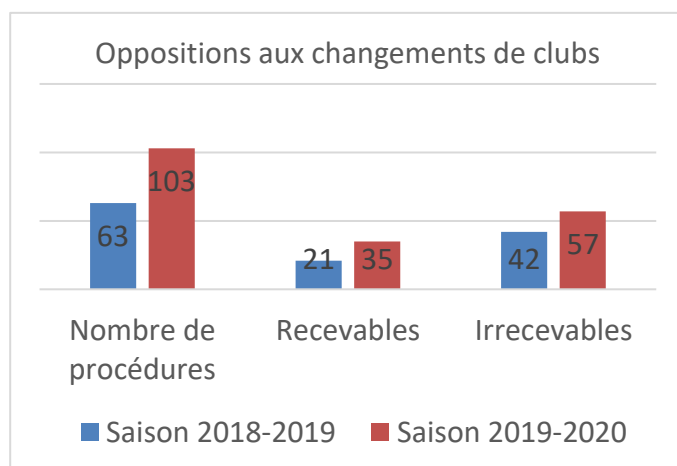


DÉCISION RELATIVE AU SORT D'UNE RENCONTRE

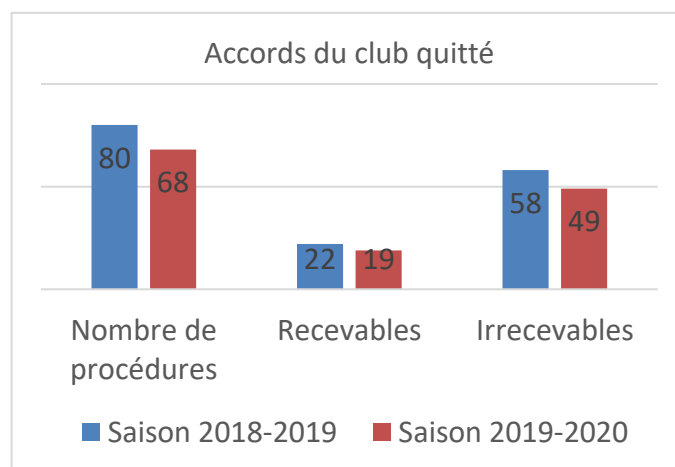
- 1** rencontre a fait l'objet d'une décision relative à son sort (nombre de joueurs alignés par un club)

PROCEDURES SPECIFIQUES AUX CHANGEMENTS DE CLUB

- 103** oppositions aux changements de club ont été saisies
- 35** ont été déclarées recevables
- 57** ont été jugées comme irrecevables permettant ainsi le changement de club des licenciés
- 11** oppositions ont été levées après l'intervention de la Commission



- 68** procédures liées à l'absence ou au refus de délivrance de l'accord du club quitté
- 49** procédures ont permis le changement de club
- 19** positions du club quitté ont été considérées comme recevables



SUSPICIONS DE TRANSMISSION DE DOCUMENTS FRAUDULEUX

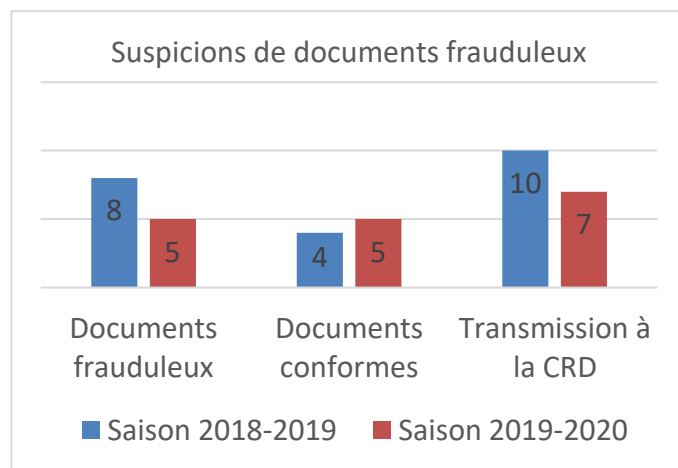
19 suspicions de transmission de documents frauduleux ont été étudiées par la Commission

5 cas ont été estimés comme frauduleux

5 cas ont été considérés comme réguliers

2 dossiers ont conduit à des refus de délivrance de licences

7 dossiers ont été transmis à la Commission Régionale de Discipline



DÉROGATIONS ET DEMANDES DIVERSES

16 demandes de dérogations ont été transmises par les clubs

1 demande de précision auprès de la Commission a été traitée.

Composition de la Commission

Président

M. Jean-Hervé SYR

Membres

M. Christian ABEL
M. Fernand AUREILLE
M. Gérard FRANTZ
M. Yassine KHELIF
M. Ray SARI

Commission Régionale de Discipline

Cette Commission est investie du pouvoir disciplinaire à l'égard des personnes physiques ou morales ayant la qualité de licencié, club affilié à la FFF, membre, préposé, salarié, ou toute personne d'un club agissant en qualité de dirigeant ou de licencié de fait. Ce pouvoir disciplinaire s'exerce sur des faits qui ont été commis à l'occasion de rencontres que les instances organisent ou autorisent, dans l'enceinte sportive ou non, pendant ou en dehors de ces rencontres.

La Commission se réunit tous les mercredis après-midi à partir de 14 heures afin de traiter les rapports d'arbitres du week-end précédent et les dossiers disciplinaires de la semaine. Elle reçoit les clubs le mercredi soir à partir de 18 heures pour les dossiers nécessitant une convocation.

Au cours de la saison 2019/2020, la C.R. de Discipline s'est réunie 40 fois. Elle a rendu plus de 200 décisions dans des domaines variés : propos blessants et grossiers, comportement menaçant, crachat, acte de brutalité, police des terrains, fraudes...

Il est toujours à déplorer un trop grand nombre de comportement inadéquat avec les valeurs de respect et de fraternité que souhaite véhiculer le football.

Au regard de la situation sanitaire, et de la fermeture de la Ligue en mars 2020, la C.R. de discipline s'est adaptée pour poursuivre ses missions, et a mis en place des auditions par voie de Visio-Conférence pour toutes les personnes convoquées, via le logiciel Starleaf.

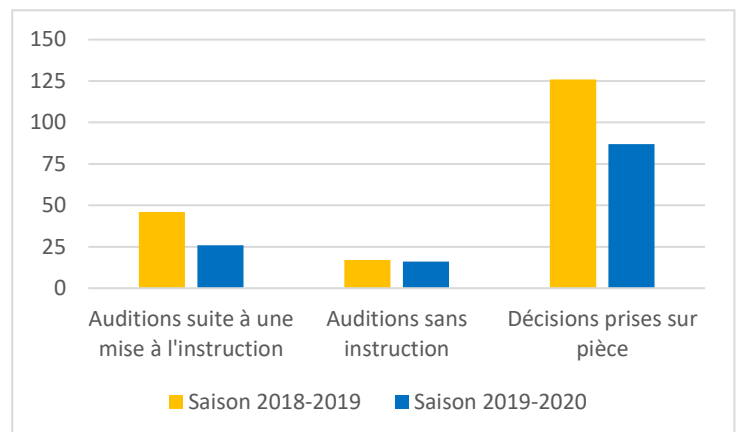
La saison 2019-2020

36 auditions suite à une mise à l'instruction.

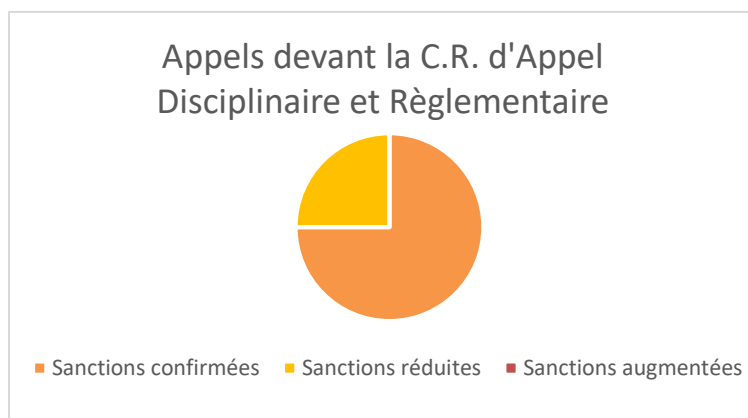
16 auditions sans instruction.

87 décisions prises sur pièces et rédigées.

Aux vues de la situation sanitaire de Covid-19 entrainant l'arrêt des championnats en mars, les chiffres sont donc à relativiser. On peut néanmoins noter un nombre important d'instruction et d'auditions sans instruction.



Appels devant la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire



12 décisions rendues par la C.R. de discipline ont fait l'objet d'un appel devant la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

1 décision rendue par la C.R. de Discipline a fait l'objet d'un appel devant la Commission Fédérale d'Appel Disciplinaire. Cette décision a été confirmée pour un licencié, et aggravée pour un autre.

Composition de la Commission

Président

M. Jean-David BONNET

Membres

Mme Béatrice DELESTRADE

Mme Patricia CANDRE

M. Joseph TRITZ

M. Florent VASQUEZ D'ACUGNO

M. Arnaud CANONNE

M. Jean-François SOTO

Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire est chargée d'examiner :

- les appels concernant les décisions de la Commission Régionale de Discipline et des Commissions de Discipline des Districts, conformément à l'article 3 du Règlement Disciplinaire (Annexe 2 aux Règlements Généraux de la F.F.F.) ;
- les appels concernant les décisions des autres Commissions Régionales, exceptés pour les faits relevant de la compétence de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion (Annexe à la Convention F.F.F. / L.F.P.) ;
- les appels concernant les décisions règlementaires conformément à l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La Commission se réunit mensuellement. 14 réunions se sont tenues au cours de la saison 2019-2020. 1 réunion en juillet 2020 portait sur des dossiers concernant la saison 2019-2020.

Concernant la saison 2019-2020,

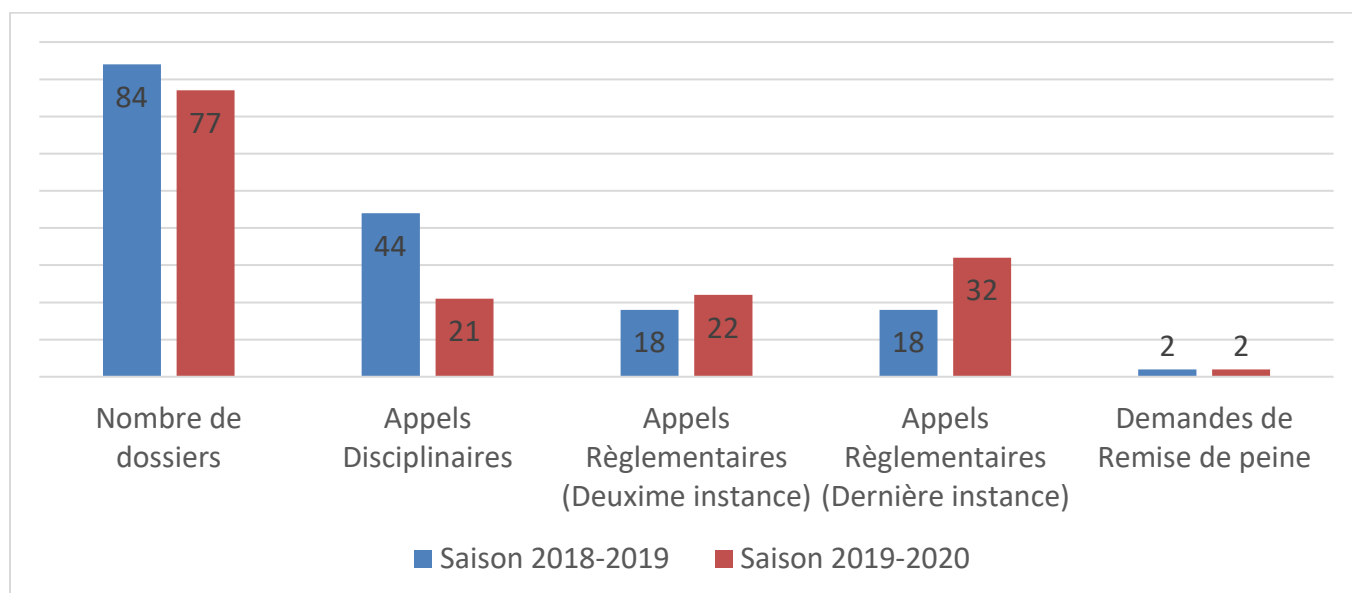
77 dossiers ont été soumis à la compétence de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire.

21 appels disciplinaires ont été interjetés devant la Commission

54 appels règlementaires ont été traités

2 remises de peine ont été étudiées.

Ci-dessous, une comparaison entre le nombre de dossiers étudiés par la Commission lors de la saison 2018-2019 et 2019-2020.



6 décisions ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (2 décisions ont été infirmées – 2 décisions ont été confirmées – 1 appel a été déclaré irrecevable – 1 appel a été retiré)

7 demandes de conciliation ont été formées auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (2 conciliations ont fait l'objet d'une proposition modifiant la décision contestée – 5 conciliations ont proposé de s'en tenir à la décision contestée – 6 propositions de conciliation ont été acceptées par le Comité de Direction de la Ligue).

Composition de la Commission

Président

M. Loïc ALVAREZ

Membres

M. Vincent CASERTA

M. Philippe DI MARCO

M. Joseph GAGLIANO

M. Claude GOUT

M. Jean-Christophe MONTRELAY

M. Thierry TAMISIER

M. Xavier TORBIERO

M. Jean-Jacques VAYTET

Commission Régionale de Contrôle des Clubs

La Commission Régionale de Contrôle des Clubs, placée sur la Direction Nationale du Contrôle de Gestion (DNCG) est chargée, conformément aux dispositions de l'article L 132-2 du Code du sport et aux dispositions particulières prévues à cet effet dans les Statuts et Règlements Généraux de la F.F.F. et dans la convention F.F.F./L.F.P., d'assurer le contrôle juridique et financier des clubs de N3 – R1 – R2 et s'assurer qu'ils répondent aux conditions fixées par les différents règlements.

Le Commission a donc pour principale compétence :

- d'assurer une mission d'information auprès des clubs ;
- de s'assurer du respect par les clubs des dispositions réglementaires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents prévues à l'annexe n° 1 du présent règlement ;
- de contrôler la situation juridique et financière des clubs, ainsi que les projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaires des clubs, sur pièces ou sur place en procédant, le cas échéant, à des enquêtes et vérifications qui leur sont demandées par la F.F.F., la L.F.P. ou la Ligue régionale suivant le cas ou qu'elles jugent utile d'entreprendre ;
- d'examiner la situation financière des clubs dans le respect des dispositions réglementaires des championnats nationaux et de l'article 115 du règlement administratif de la L.F.P. ;
- d'appliquer les mesures prévues à l'annexe n° 2 du présent règlement en cas d'observation des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents ;
- d'examiner et apprécier la situation des clubs et, le cas échéant, appliquer l'une ou plusieurs des mesures prévues.

Pour cela, la Commission organise une réunion d'information en début de saison, réceptionne les clubs en début d'année civile lors d'une importante session d'une douzaine de jours, puis reçoit en fin de saison les clubs susceptibles d'accéder à l'échelon supérieur mais également les clubs se trouvant en difficulté financière.

Du fait de la situation sanitaire du au COVID-19, la Commission Régionale de Contrôle des Clubs a accompagné les clubs dans leurs difficultés économiques du fait de l'arrêt des compétitions et des ressources financières obtenues par les clubs à l'occasion de l'organisation de certains événements.

Concernant la saison 2019-2020,

1 club a été sanctionné d'une rétrogradation administrative à titre conservatoire en cours de saison. Cette décision a été confirmée en fin de saison.

Cette décision a fait l'objet d'un appel devant la Commission d'Appel de la DNCG qui a infirmé la décision et transmis le dossier à la DNCG pour étude du dossier.

La DNCG a refusé le dossier présenté par le club.

La Commission d'Appel de la DNCG qui a infirmé la décision et a prononcé une mesure d'encadrement.

1 dossier a été transmis à la Commission Fédérale de Discipline, dossier découlant sur une sanction prise à l'encontre du club concerné. Cette décision a été confirmée devant la Commission Supérieure d'Appel

Composition de la Commission

Président

M. Joseph GAGLIANO

Membres

M. Gilbert BOCCARON

M. Georges JULLIAN

M. André MARLETTA

M. Henri REYNOUD

M. Roland VARTANIAN

M. Pierre-Yves VINCENT

Commission Régionale des Arbitres

La Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA) a pour mission :

- D'élaborer la politique de recrutement, de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu dans les différentes instances ainsi qu'en collaboration avec le C.T.R.A. et les C.D.A.
- D'assurer les désignations et les observations des arbitres.
- De veiller à l'application des lois du jeu.
- De statuer sur les réclamations relatives à l'application des lois du jeu.

Elle est nommée chaque saison par le Comité de Direction de la Ligue, la ou les associations d'arbitres ayant la possibilité de présenter des candidats. Le Comité de Direction, sur proposition de la Commission, nomme le Président.

Celui-ci ne peut être le Président de la Ligue, le représentant élu des arbitres au sein du Comité Directeur, un Président de District ou de Commission de District de l'Arbitrage. Il ne peut en outre exercer une fonction technique au sein d'un club ni en être le Président. Le Comité Directeur désigne un de ses membres, en plus du représentant élu des arbitres pour le représenter auprès de la Commission et ils en sont membres à part entière.

La Commission doit être composée :

- o D'anciens arbitres,
- o D'au moins un arbitre en activité,
- o D'un éducateur désigné par la Commission Technique de la Ligue,
- o Du C.T.R.A. pour avis technique avec voix consultative,
- o D'un membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage.

Elle complète son bureau par l'élection :

- o D'un ou plusieurs Vice-présidents ;
- o D'un secrétaire.

Elle élabore son Règlement Intérieur qui est soumis pour homologation au Comité de Direction de la Ligue. Elle détermine, avec les C.D.A., le contenu de l'examen théorique des candidats arbitres des Districts de la Ligue.

Son Président ou son représentant assiste de droit aux réunions du Comité de Direction de la Ligue, avec voix consultative.

La C.R.A. est représentée, avec voix consultative, à la Commission Technique de la Ligue et avec délibérative, au sein des instances de discipline et d'appel de discipline de la Ligue dans le respect de la composition de ces instances fixée à l'article 6 du Règlement Disciplinaire (Annexe 2 des Règlements Généraux FFF).

La C.R. des Arbitres a organisé un stage Pôle FFF du 11 au 13 octobre 2019 au CREPS d'Antibes.

Ont participé :

- 25 arbitres / 3 membres de la C.R.A, 1 membre de la CFA, 3 observateurs CRA et le CTRA.
 - Claude TELLENE Membre de la CFA
 - Nicolas PEZZOLI Responsable de la Formation du pôle FFF
 - Claude STRAMACCIONI Observateur CRA
 - Maxime APRUZZESE C.T.R.A
 - Olivier GONCALVES membre de la CRA
 - Noël RIFFAUD membre de la CRA
 - Anthony SARLIN Observateur CRA
 - Louis LUNGERI Observateur CRA
- QUATRE réunions plénières
- Organisation de réunion de travail pour la préparation des candidats **PROMOTIONNELS (Futsal, AAF3, F4, JAF, Féminines)**.

- 8 soirées dans les locaux de la Ligue (31 arbitres) et 12 soirées (en visio) pour la préparation candidats « **FEDERATION** » (9 arbitres)
- Un stage de « **Jeune Arbitre de Ligue** » du 21 au 24 Octobre.
- Un stage « **Arbitre Féminines** » du 17 au 19 Janvier.
- Un stage « **Arbitres Assistants** » le 29 Septembre.
- Un stage « **Arbitres ELITE et R1** » le 16 Février.
- Un stage « **Arbitres Futsal** » Le 15 Septembre.
- Un stage « **Arbitres R2** » le 17 Novembre.

- ◆ Trois accompagnements filmés aux examens pratiques des candidats « **candidats JAF** »
- ◆ Test théorique « **Arbitres candidats Ligue** » le 23 Août 2020 à la ligue.

La C.R. des Arbitres a effectué :

- **4923 désignations d'arbitres, toutes compétitions**
 - 30 contrôles pratiques pour les candidats « **F.F.F** »
 - 62 contrôles pratiques pour les candidats « **PROMOTIONNEL F.F.F** »
 - 50 contrôles pratiques pour les arbitres « **R1** »
 - 121 contrôles pratiques pour les arbitres « **R2** »
 - 46 contrôles pratiques pour les arbitres « **ASSISTANTS R1** »
 - 27 contrôles pratiques pour les arbitres « **ASSISTANTS R2** »
 - 0 examen « **jeune candidats ligue** »
 - 0 examen « **senior** ».
 - 137 tutorats « **jeune ligue** »
- ◆ 154 arbitres ont participé au stage « **Régional des arbitres de Ligue** » à Fréjus le 25 Août 2019.
Avec le Président de la CRA, 8 membres CRA, 3 présidents de CDA ainsi que le C.T.R.A.
Durant la matinée, se sont déroulées les tests physiques ainsi que le rassemblement des observateurs. L'après-midi, des travaux techniques ont été mis en place.

Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage

Cette Commission se voit attribuer trois missions. En effet, celle-ci doit statuer sur le rattachement des arbitres, vérifier si ceux-ci ont satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur Club et accorder certaines dérogations prévues par le statut.

La Commission se réunit en fonction des dates prévues au statut pour examiner les décisions à prendre en fonction du calendrier fixé dans ce règlement :

1. Avant le 30 septembre : informer les Clubs possibles en infraction.
2. Avant le 28 février : publication des Clubs en infraction.
3. Avant le 30 juin : publication définitive des Clubs en infraction.

Les obligations des Clubs relatives au nombre d'arbitres nécessaires, sont rappelées à l'article 41 du statut de l'arbitrage suivant la compétition à laquelle participe l'équipe première dudit Club.

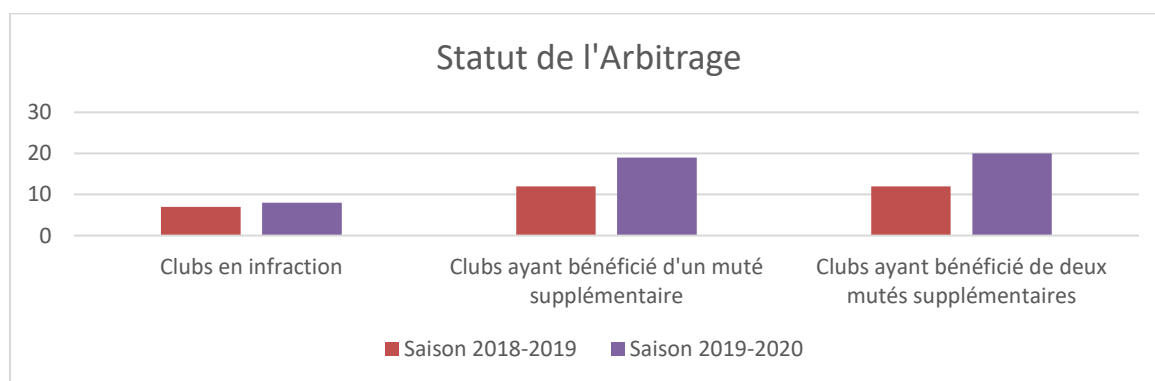
Au regard du contexte sanitaire et de l'arrêt des compétitions, la C.R. du Statut de l'Arbitrage réunie en juin 2020 a fait application de la décision du COMEX de la FFF en date du 03 avril 2020, précisant que « si un arbitre n'a pas pu réaliser, en raison de la situation sanitaire, le nombre minimum de matchs qui lui est imposé, il couvrira quand même son club. Il en est de même pour les arbitres candidats arbitres en cours d'examen pratique ». Elle a décidé que les Officiels n'ayant pas arbitré 20 rencontres au cours de la saison, devaient être retenus comme couvrant leur club.

Concernant la saison 2019-2020,

8 clubs ont été recensés en infraction au statut de l'arbitrage.

19 Clubs ont bénéficié d'un muté supplémentaires pour la saison 2019-2020.

20 Clubs ont bénéficié de deux mutés supplémentaires 2019-2020.



Composition de la Commission

Président

M. Patrick BEL ABBES

Membres

M. Jean-Louis DISTANTI

M. Francis TESTA

M. Patrick CORSO

M. Philippe DI MARCO

Mme Stéphanie CHAZAL

Commission Régionale des Délégués

Bien que la saison sportive ait été tronquée en raison de l'épidémie du COVID-19, la C.R. des Délégués a continué ses missions dans l'accompagnement, la formation et le suivi des délégués.

Elle est également en charge de l'évaluation des délégués permettant ainsi leur promotion ou leur rétrogradation selon des critères définis inchangés cette saison :

- Ponctualité et sérieux dans l'accomplissement de la mission
- Disponibilité
- Qualité et objectivité des rapports écrits
- Présence aux convocations devant une Commission et capacité à relater les faits
- Aptitude à assumer le rôle de conseiller auprès du club et de tous les acteurs de la rencontre
- Capacité à transmettre une image positive et dynamique des instances du football et du corps des délégués
- Professionnaliste dans la mission.

Deux délégués ont intégré la F.F.F. pour évoluer en Championnats National 2 et National 3 durant la saison.

Le Comité Exécutif du Comité de Direction de la Ligue, dans sa séance du 15 juillet 2019, a validé la liste des délégués proposée par la Commission Régionale, le quota s'établissant ainsi :

- 1 délégué en championnat National.
 - 14 délégués en championnats National 2 et National 3.
 - 12 délégués en championnat Régional 1.
 - 23 délégués en Régional 2.
 - 49 délégués en Championnat Régional de Jeunes
- (+ les délégués évoluant en National, National 2, National 3, R1 et R2).

Composition de la Commission

Président

M. Pierre GALEA

Membres

M. Roger ANTONELLI

M. Philippe DI MARCO

M. Gérard FRANTZ

M. Claude GOUT

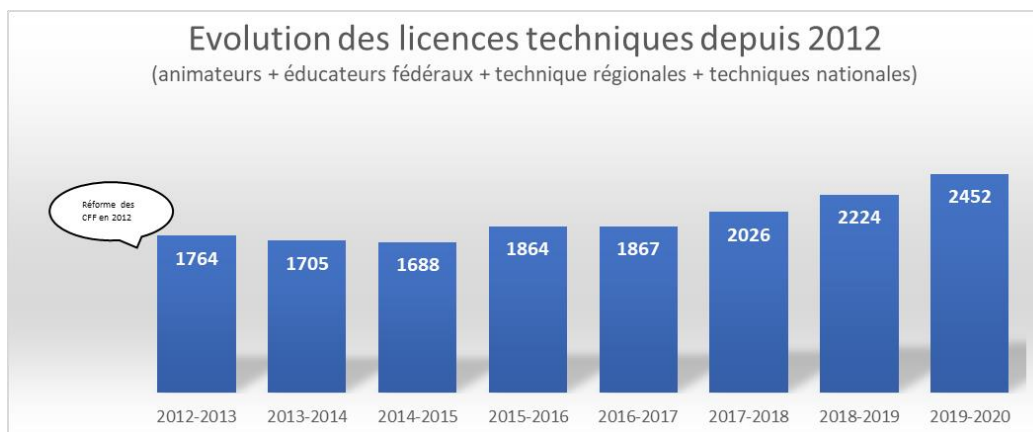
M. Antoine LISOLO

M. Estéban MUNOZ

Commission Régionale Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

La CRSEEF est compétente pour :

- Procéder à l'**enregistrement des licences** éducateurs et entraîneurs titulaires du BEF et BMF.
- **Homologation de tous les contrats** et avenants conclus par les clubs avec ces entraîneurs.
- **Contrôle de la présence des éducateurs** déclarés sur le banc de touche.
- Contrôle des **obligations d'encadrement** pour les équipes SENIORS et JEUNES.
- Suivi du **permis de conduire une équipe de Jeunes**.



A noter : une augmentation de 28% des licences éducateurs entre 2012 et 2020 alors que le nombre total de licenciés a augmenté de 10% dans la même période et celui des dirigeants de 14%.

Suivi des équipes SENIOR : comme l'indique le Statut des Educateurs fédéral, les équipes R1 et R2 doivent être encadrées par un éducateur titulaire du B.E.F. :

14 clubs R1
36 clubs R2

50 éducateurs SENIOR suivis
2 éducateurs titulaires du DES, 41 BEF, 7 en infraction.

Suivi des équipes féminines (nouvelles obligations) : obligation d'avoir un CFF3

Senior R1 : **12 clubs**

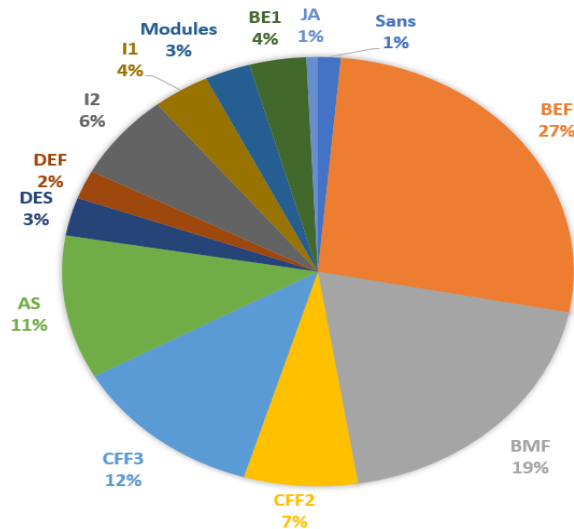
U18 Féminines : **18 clubs**

	R1 Féminines SENIOR	U18R
DES	1	0
BEF	5	4
BMF	2	4
CFF3	4	5
Modules	0	4
Aucun diplôme	0	0

Suivi des éducateurs JEUNES et du PERMIS de CONDUIRE une EQUIPE de JEUNES sur cette saison de transition:

- U14 R
- U16 R1 et U16R2 : obligation d'avoir un CFF3 (tolérance du CFF2)
- U18R1 et U18R2 : obligation d'avoir un CFF3.
- U20R1 et U20R2 : obligation d'avoir un CFF3.

DIPLOMES EDUCATEURS JEUNES 2019 2020

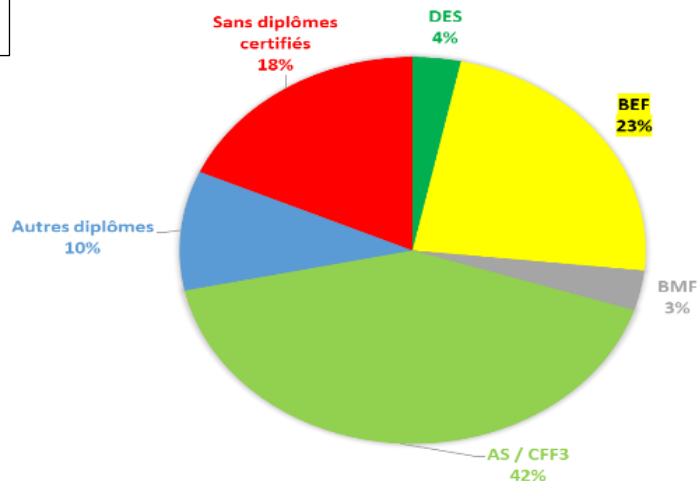


1% d'éducateurs sans diplôme, contre 4% la saison d'avant.

Proposition et études de la CRSEEF en fin de saison 2019-2020 :

Harmonisation nécessaire sur les SENIORS D1 – étude faite sur les COACHS D1 dans les 5 Districts :

COACHS D1 SENIORS DANS LES 5 DISTRICTS



Composition de la Commission

Président

M. Patrice EYRAUD

Membres

M. Jean-Claude DE BENEDICTIS

M. Robert SOLA

M. Daniel VINCENT

M. Dominique CIONCI (représentant de l'U2C2F)

M. Dominique BURGIO (représentant de l'UNECATEF)

M. Bernard MICONNET (représentant du GEF)

M. Laurent MOURET (représentant de l'ETR)

Commission Régionale de Labellisation

La C.R. de LABELLISATION a pour objectif d'étudier et d'harmoniser les candidatures des clubs aux différents LABELS de la Fédération Française de Football.

La C.R. de LABELLISATION propose au Comité Directeur de Ligue qui, après validation, transmet à la Commission Fédérale de Labellisation les candidatures méditerranéennes.

Les LABELS FFF ont pour objectif de valoriser les clubs qui mettent en place un projet club, à travers : le PROJET ASSOCIATIF, EDUCATIF, d'ENCADREMENT et SPORTIF.

Comment s'inscrire ?

Tous les clubs peuvent le faire avec l'outil AUTODIAGNOSTIC dans FOOT CLUBS.

→ en 2019-2020 : 107 clubs ont fait l'autodiagnostic du LABEL JEUNES. Soit environ 20% des clubs de la Ligue.

Quels labels ? 3 labels existant :



Pour chaque LABEL, il y a des critères INCONTOURNABLES et CUMULABLES permettant de classer le niveau de LABEL.

LABEL JEUNES	LABEL Ecoles Féminines de Foot	LABEL FUTSAL
ELITE	OR	OR
EXCELLENCE	ARGENT	ARGENT
ESPOIRS	BRONZE	BRONZE

Résultats à l'issue de la saison 2019-2020 :

LABEL JEUNES

En raison du contexte très particulier de cette saison non aboutie (cause COVID 19), la FFF a décidé de reporter le LABEL pour la saison prochaine et de prolonger d'1 saison ceux qui arrivaient au bout des 3 ans.

LABEL FUTSAL – valable 3 ans, sous conditions de renouvellement des critères incontournables

LABEL FUTSAL – ELITE

LABEL EFF – ARGENT
ISSOLE FUTSAL

LABEL EFF – ESPOIR
TOULON AVENIR FUTSAL

LABEL ECOLES FEMININES de FOOTBALL – valable 3 ans, sous conditions de renouvellement des critères incontournables

LABEL EFF – OR
AS CANNES
OGC NICE
FC ROUSSET
O. MARSEILLE

LABEL EFF – ARGENT
AS BOUC BEL AIR
G. FEMININ MIRA-GRANS
PAYS d’AIX FC
MARIGNANE GIGNAC FC

LABEL EFF – BRONZE
GAP HAFC
CAVIGAL NICE
AUBAGNE FC
ES FOS
FC ETOILE HUVEAUNE
SC ST MARTIN
FC REVEST
AS BRIGNOLES
AS MAR VIVO
AC VEDENE
CALAVON FC
FC CARPENTRAS
FC ST REMY
FC TARSACON
O. BARBENTANE
PHENIX CAVAILLON
US CADEROUSSE

Composition de la Commission

Président

M. Vincent CASERTA, élu, membre du Comité Directeur

Membres

M. Antoine MANCINO (représentant des clubs)

M. Michel BERBECHÉ (représentant de l’ETR)

MM. Claude HERNANDEZ et Luigi RENNA (représentant du District des Alpes)

MM. Pascal BISTARELLI et Sofiane BOUSDIRA (représentant du District Côte d’Azur)

Mme Julie ALFONSI et M. Julien LECOEUR (représentant du District de Provence)

M. Pascal BATTISTA et Mme Claire CHAMBON (représentant du District Grand Vaucluse)

M. Jean-Paul PERON et Mme Ludivine REGNIER (représentant du District du Var)

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

L'activité de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) se décline en plusieurs missions :

- Recenser et classer les installations et éclairages.
- Accompagner les clubs et propriétaires dans leurs projets de création ou de rénovation d'installations.
- Jouer un rôle de support technique aux porteurs de projets éligibles au Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) (cahier des charges, vérification, conformité).
- Faire évoluer les règlements dans leurs textes, définir les interprétations et harmoniser leurs applications intelligentes.
- Développer les échanges avec les partenaires pour faire connaître les missions de la Commission, prendre en compte leurs points de vue, améliorer la qualité des installations.

Règlementairement, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération Française de Football (F.F.F.) est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus (Article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives). Pour autant, la C.F.T.I.S. délègue en pratique aux C.R.T.I.S. le classement de certaines installations et éclairages (Niveau 5, Niveau 6, Foot à 11, Futsal 3 et 4, terrains ne donnant pas lieu à une pratique en compétition officielle, E5, E Foot A11, E Entraînement, E Futsal 3 et 4).

Lors de la saison 2019-2020, la C.R.T.I.S. a organisé 3 réunions, dont une plénière.

Composition de la Commission

Président

M. Antoine LISOLO

Membres

Mme Annick ABEL

M. Pierre ALCOVERRO

M. Patrice BULLY (représentant du C.D.)

M. Philippe SANNA

Un représentant de chaque District pour les réunions plénières

Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Conformément à l'article 16 des Statuts de la Ligue, la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales est chargée de veiller au respect des dispositions prévues par les Statuts, relatives à l'organisation et au déroulement des éléments des membres du Comité de Direction et de toutes autres élections organisées au sein de la Ligue.

Elle a notamment compétence pour :

- Se prononcer sur la recevabilité des candidatures par une décision prise en premier et dernier ressort ;
- Accéder à tout moment au bureau de vote ;
- Adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relatifs au respect des dispositions statutaires ;
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions ;
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, avant ou après la proclamation des résultats.

Dans le cadre des élections du Comité de Direction et de la délégation aux Assemblées Fédérales, prévue en 2020, la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales s'est ainsi réunie au cours de la saison afin d'étudier le Guide des Opérations Electorales mis en place par la F.F.F., outil fondamental pour l'étude des candidatures.

Les élections initialement prévues le 12 septembre 2020, la C.R. de Surveillance des Opérations Electorales, a eu l'occasion au cours de la saison, de répondre aux correspondances d'un licencié, futur candidat à ces élections. Celui-ci a notamment sollicité ladite Commission afin de connaître les modalités précises de ces élections.

Composition de la Commission

Président

M. Xavier TORBIERO

Membres

Mme Béatrice DELESTRASSE

M. Nicolas JOCKEY

M. Thierry TAMISIER

M. Claude GOUT

M. Jean-Jacques VAYTET

Commission Régionale des Actions Citoyennes et Sociales

La Commission a pour mission de déployer sur le territoire de la Ligue Méditerranée de Football la politique citoyenne, sociale et solidaire conçue par la Commission Fédérale des Actions Citoyennes et Sociales de la F.F.F.

Elle est chargée du suivi de l'Observatoire des comportements (en ce qui concerne les compétitions régionales, et en relation avec les Districts à propos des compétitions départementales), propose et suit des actions de prévention et de lutte contre les incivilités et les discriminations, veille à l'accessibilité du football à tous les publics en difficulté, anime le réseau des référents locaux en actions citoyennes et sociales et cultive des relations avec diverses structures (institutionnelles, associatives, Fondation du Football, etc.).

Au cours de la saison 2019-2020, et malgré le contexte sanitaire, la Commission a poursuivi ses actions et initiatives auprès des clubs afin de favoriser les initiatives et actions à vocation citoyenne et sociale. La Commission s'est jointe au projet mis en place par l'OM FONDATION et le centre social de La Castellane visant à créer un club dans le 15^{ème} arrondissement de Marseille et à l'accompagner dans ses démarches, auprès des institutions fédérales, étatiques et sociales. Ce soutien a permis au club dénommé ASSOCIATION EQUIPEMENTS COLLECTIFS LA CASTELLANE d'engager 8 équipes U6 à U11 et à 64 jeunes joueurs de se licencier gratuitement auprès de la FFF. Ce projet porte également sur un accompagnement éducatif, social et médical.

La Commission est toujours à la disposition des clubs et porteurs de projets pour intervenir sur une journée de séminaire, afin d'expliquer les items à disposition dans la « boîte à outils » mise à disposition par la F.F.F. et leur permettre de les traduire en actions dans leurs territoires.

Composition de la Commission

Président

M. Mourath NDAW

Membres

M. Patrick BEL ABBES (représentant du Comité de Direction)

M. Jérôme CERNOÏA

M. Michaël GALLET

M. Laurent MOURET (représentant de l'Equipe Technique Régionale)

De l'agilité et de l'innovation !

Après avoir vécu avec enthousiasme la première Coupe du Monde féminine organisée en France, c'est avec beaucoup d'ambition et de motivation que nous avons débuté la saison 2019-2020 : celle du Centenaire de la Ligue, née à Marseille un 10 août 1919... Forts de l'expérience du LMF TOUR et des nombreuses manifestations sportives et festives organisées dans le cadre de la promotion de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019, nous avons concocté un programme à la hauteur de l'évènement pour célébrer les 100 ans du football méditerranéen...



Dernière de la mandature 2016-2020, la saison débutait sous les meilleurs auspices avec une feuille de route claire pour l'Administration de la Ligue : terminer la mise en œuvre des nombreuses réformes engagées par le Président Eric BORGHINI et son Comité de Direction depuis 2016. La réforme des Championnats de Jeunes est devenue une réalité, la nouvelle Coupe Méditerranée Seniors a vu le jour lors d'une soirée de lancement exceptionnelle au Château Ricard, et le LMF F.C (Ligue Méditerranée de Football Formation & Conseil), plateforme digitale d'aide aux clubs, a été mis en ligne le 21 décembre 2019 à l'occasion de l'Assemblée Générale d'Hiver de la Ligue...

La dynamique instaurée au sein de l'Administration régionale depuis le début du mandat permet à la gouvernance de la Ligue de s'appuyer, pour mener à bien sa politique de développement, sur des collaborateurs, techniciens et administratifs, dont les valeurs humaines sont à la hauteur de leur niveau de compétence et d'engagement au service des clubs et du football.

La crise sanitaire et la violence de son confinement ont bouleversé le fil de la saison, stoppant les compétitions le 13 mars 2020. Mais cette expérience inédite a révélé l'agilité et les capacités d'adaptation de nos salariés qui sont restés pleinement investis pour accompagner les clubs.

Cette crise a aussi validé les orientations prises en matière d'évolution et de modernisation de nos modes de travail et de communication. Dès 2019, nous avons entrepris une réflexion sur des sujets tels que la mobilité, le travail collaboratif, l'intelligence collective, le télétravail, la visioconférence, etc.

Ces travaux se sont traduits au début de l'année 2020 par le renouvellement de notre parc informatique en dotant les collaborateurs d'ordinateurs portables uniquement à la place des postes fixes, en migrant nos serveurs physiques vers le « Cloud » pour permettre un accès aux documents de travail depuis n'importe quel endroit, et en développant la téléphonie par internet. Grâce à cette « transformation digitale », l'Administration régionale était pleinement opérationnelle dès le premier jour du confinement, en télétravail, et a pu, à l'instar de la dynamique impulsée par les élus de la Ligue, continuer à accompagner les dirigeants de club durant toute la durée de la première vague.

Au-delà de cette agilité, les salariés de la Ligue ont démontré une formidable capacité d'innovation pour assurer une continuité de service aux clubs et proposer des animations aux licenciés : les formations ont été dispensées en e-learning ou en formation à distance par visioconférence, des quiz interactifs et ludiques « KAHOOT » ont permis aux licenciés de tester leurs connaissances, et, pour la première fois de son histoire, la Ligue a organisé une compétition de e-foot (LMFe-Foot FIFA 2020) qui a réuni 512 licenciés au cours 3 semaines de compétitions (1024 matchs organisés).

La crise sanitaire ne s'est pas arrêtée avec la fin de la saison, et les défis qui se dressent devant nous avant un retour à la normale sont nombreux : les collaborateurs de la LMF sont prêts à les relever avec vous.

Raphaël BOUTIN, Directeur de la Ligue Méditerranée de Football

Le Pôle des Activités Sportives et de la Vie des Clubs

Le Pôle des Activités Sportives et de la vie des clubs participe au rayonnement du football méditerranéen, au respect des règlements, ainsi qu'au bon déroulement des compétitions.

Ce pôle regroupe plusieurs services, ayant tous le même but : Au service des clubs. Chacun des services répond aux besoins des clubs et met tout en œuvre pour organiser les compétitions.

Compétitions

Le Service Compétitions gère au quotidien l'organisation des compétitions régionales Séniors et Jeunes. Il apporte un soutien auprès de la Commission Régionale des Activités Sportives lors de la bonne gestion de la saison, et notamment pour :

- l'établissement des calendriers des compétitions (prise en compte des desiderata et autre problématique que pourraient rencontrer les clubs)
- les programmations des rencontres (horaires, dates, installations sportives)
- le suivi des procédures administratives liées aux compétitions (feuilles de match, désignation des officiels, forfaits, reports, etc.)

Ces missions sont assurées quotidiennement par le Service.

De plus, le Service participe à l'évolution et l'engagement des réformes des compétitions, initie et s'engage pour le développement des compétitions dont elle a la charge.

Il a également en charge l'organisation des tours régionaux des coupes nationales (Coupe de France, Coupe de France Féminine, Coupe Gambardella Crédit Agricole, Coupe Nationale Futsal de la Coupe Nationale Foot Entreprise).

Enfin, le Service Compétitions intervient en support de la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives, dont la mission principale est d'effectuer les visites de classement des installations sportives méditerranéennes sur lesquelles sont organisées des compétitions officielles de football, en vue d'un classement final prononcé par la F.F.F.

La saison 2019-2020 a été la saison de transition suite à la réforme des compétitions régionales de jeunes. Les championnats régionaux U15, U17 et U19 sont devenus des championnats U16, U18 et U20 et un Championnat Régional U14 a été mis en place.

Lors de la saison 2019-2020, bouleversée en raison de la situation sanitaire dû à l'épidémie de COVID-19, le Service Compétitions a travaillé en amont sur les différents scénarii relatifs à la fin de la saison et à la transition vers la saison 2020-2021.

Le Service est également resté entièrement disponible auprès des clubs lors de l'arrêt des compétitions.

Le Service Compétitions est composé de 2 collaborateurs. Suite au départ d'un membre du Service en avril 2020, le recrutement d'un nouveau salarié, dans le but de maintenir le bon fonctionnement du Service, a eu lieu en mars 2020 afin de favoriser la transmission de compétences.

Licences

La possession d'une licence régulièrement établie et validée pour la saison en cours est une condition obligatoire à la participation d'une personne aux compétitions officielles à quelque titre que ce soit. On conçoit donc l'importance de ce service, composé de deux salariés, puisque tous les clubs affiliés sur le territoire de la Ligue ont l'obligation d'avoir un nombre minimum de licenciés : joueurs (11) et dirigeants (3 par équipe engagée, plus le président, le secrétaire et le trésorier).

Le service a également su s'adapter lors de la situation sanitaire en organisant ses réunions d'informations traditionnelles de fin de saison par visio-conférence ; les retours des clubs ont été positifs et ce dispositif pourrait être reconduit cette saison.

Une enquête a été également menée auprès des clubs sur l'utilisation de la dématérialisation des licences et selon les retours, il a été mis en place un accompagnement (formations sous forme de

webinaire proposées par la F.F.F. et documents mis en ligne sur le LMF FC) ; le taux 28 % de dématérialisation a été atteint.

Pour la première fois, les demandes de licences ont été mises en ligne en téléchargement tout en indiquant aux clubs l'importance d'information des garanties complémentaires d'assurance.

Depuis plusieurs saisons, les clubs se sont familiarisés avec l'informatisation et notamment l'utilisation de l'outil Footclubs qui a entraîné une profonde mutation dans la gestion des licences.

Juridique

Le service juridique de la Ligue, composé de deux salariés, dispose de plusieurs missions variées afin d'assurer le bon déroulement et l'équité des compétitions, la sécurité des acteurs du football, ainsi que l'accompagnement des clubs.

1. Mise en place et application des règlements

Le service juridique de la Ligue Méditerranée est tout d'abord chargé de rédiger les règlements de la Ligue, en adéquation avec ceux de la Fédération Française de Football.

Ce service sera ensuite chargé de veiller au respect de ces règlements par tous les acteurs du Football, afin de garantir ainsi l'équité des compétitions, mais également le respect et la sécurité de tous.

2. Assistance des Commissions disciplinaires et Règlementaires

Le service juridique de la Ligue a également pour mission de soutenir les Commissions disciplinaires et Règlementaires telles que la C.R. de Discipline, la C.R. d'Appel Disciplinaire et Règlementaire, ou la C.R. des Statuts et Règlements ...

Il sera également chargé de représenter la Ligue et plus particulièrement les Commissions en cas de recours externes sur des décisions prises, devant le CNOSF, le Tribunal de Grande Instance ou le Tribunal Administratif.

La présente saison, le service Juridique s'est adapté au regard du contexte sanitaire, en effectuant les auditions relatives aux dossiers disciplinaires, par voie de Visioconférence.

3. L'Accompagnement des clubs

Le service juridique détient enfin pour mission principale, l'accompagnement des clubs. En effet, celui-ci se tient à la disposition des clubs pour les conseiller en matière d'application des règlements, d'administration du club.

Chaque jour, les salariés du service répondent aux interrogations des clubs, par courriel ou téléphone et les accompagnent dans toutes leurs démarches administratives (Rédaction des contrats, Dossiers F.A.F.A, Organisation Assemblées Générales...)

4. Organisation juridique de l'instance

Le service juridique est également chargé de veiller à l'application des règles et lois au sein de la Ligue Méditerranée, en matière de droit du travail, droit des contrats, droit administratif...

Composition du Pôle

Elu Référent

M. Noël MANNINO

Directrice de Pôle

Mme Florence DERBESY, Directrice Adjointe

Compétitions

M. Olivier GONCALVES

M. Hugo BOCAGE

Juridique

Mme Camille TORRENTE

M. Hugo BOCAGE

M. Julien BLANC (Stagiaire)

Licences

Mme Michelle DUPIC

M. Julien PINTO

Le Pôle Technique

L'Equipe Technique Régionale

L'objectif de l'Equipe Technique Régionale (ETR) est de développer le football selon le cadre fixé par la FFF et la DTN tout en prenant en compte la politique de la Ligue Méditerranée de Football et les particularités locales.

L'objectif fixé par l'ETR est l'amélioration du niveau des pratiquants (joueur et arbitre) avec un renforcement de son encadrement (éducateurs, dirigeants, clubs, structures d'accès au haut niveau) et une offre de pratique qui lui correspond (football d'animation, football diversifié, football à l'école, football loisir).

Pour mener à bien ces missions, l'ETR est pilotée par M. Vincent CASERTA, membre du Comité Directeur. Il s'appuie sur 15 Conseillers Techniques, basés à la Ligue ou dans les Districts. Ceux-ci sont parfois aidés par des agents de développement ou des éducateurs en apprentissage :

- 5 Conseillers Techniques Régionaux, basés à la Ligue, dont 1 en charge de l'arbitrage, 2 sur le domaine des formations, 1 en charge du PPF et 1 (cadre d'état) en charge de la coordination.
- 5 conseillers Techniques Départementaux, basés dans les District, en charge du Plan de Performance et de Formation (PPF),
- 5 Conseillers Techniques Départementaux, basés dans les Districts, en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (DAP).

Pour coordonner l'ensemble des Conseillers Techniques et des actions, 3 réunions ETR sont menées au cours de la saison.

A noter que la saison 2019-2020 a été marquée par la crise du COVID qui a empêché la tenue de certaines missions !

1/ La formation de cadres

En coopération avec les services de l'IRFF, la formation de cadres reste une mission prioritaire de l'ETR. Ce dossier est piloté sur le plan technique et pédagogique par Nicolas DUBOIS, renforcé depuis cette saison par un 2^{ème} CTR Formation : Jean François VERGER.

- **Les formations fédérales et professionnelles**

Les CFF 1, 2 et 3 sont animés par les Districts, alors que la Ligue gère les modules dits « complémentaires » (CFF4, gardien de but, éducateur futsal, éducateur beach, handicap), les certifications, les titres à finalités professionnelles (BMF et BEF), et la Formation Continue (pour les BMF et BEF).

1525 attestations de formation ont été délivrées suite aux formations en CFF et modulaires. Habituellement c'est plus de 1700 attestations, mais la saison a été amputée.

Malgré la crise du COVID, ce sont près de **400 journées de formation** qui ont été proposées, si on cumule les journées de CFF, de certifications, de BMF, BEF et Formation Professionnelle Continue... Mais sans compter les joueurs des BMF Apprentissage clubs amateur : toutes les après-midi de septembre à mai !

8 journées de certification ont été proposées au lieu des 16 prévues. **166 éducateurs** sont venus participer à ces journées.

La 2^{ème} promotion du **BMF Apprentissage** a été mise en place avec 24 stagiaires inscrits, dans des clubs de tous les Districts : **90% de réussite**, ce qui est mieux que le BMF discontinu qui affiche cette année 85% de réussite. Le taux de réussite du BMF Discontinu s'est largement amélioré par rapport à

la saison dernière. Ceci s'explique certainement par un renforcement du suivi et de l'accompagnement des stagiaires.

Le BEF quant à lui, très plébiscité (62 inscrits pour 24 places) affiche un taux de réussite de 82%.

- **L'accompagnement des stagiaires**

La Ligue Méditerranée pilote également l'accompagnement des stagiaires, clé de la réussite de ces derniers par la mise en place de plusieurs dispositifs :

→ **La Formation de formateurs** : chaque saison l'objectif est de former des intervenants fédéraux pour les CFF. Deux formations de formateur ont eu lieu cette saison, permettant à une vingtaine d'éducateurs d'être formés.

Une nouveauté avec une formation de formateurs de Niveau II : cela permet d'élever en compétences les formateurs ayant suivi la formation de niveau I avec des connaissances sur le neuro apprentissage, voir de développer leur autonomie dans la gestion de la formation avec les Conseillers Techniques.

Aujourd'hui, ce sont 100 formateurs habilités qui interviennent auprès des Conseillers Techniques dans les formations fédérales et professionnelles.

→ **L'habilitation des tuteurs** : chaque saison, une liste de tuteurs habilités est proposée aux stagiaires inscrits en formation professionnelle. Les stagiaires doivent donc choisir un tuteur parmi une liste que nous leur proposons. Près de 100 tuteurs habilités constituent le listing aujourd'hui.

Ces tuteurs ont suivi les 149 stagiaires engagés dans les formations professionnelles cette saison (BMF et BEF) dans leur club, sur 5 séances, cela représente **745 visites en club au cours de la saison.**

→ le dispositif VAE : chaque année la Ligue Méditerranée propose une réunion d'explication du dispositif VAE (12 participants), et forme des accompagnateurs pour aider les candidats.

11 candidats ont renvoyé le dossier (9 en BEF et 2 en BMF), et 2 ont obtenu le BEF intégralement.

- **La Formation Professionnelle Continue des éducateurs :**

La Ligue Méditerranée applique les règlements du Statut des Educateurs en proposant des sessions de Formation Professionnelles Continues pour les éducateurs titulaires du BMF et BEF.

En adéquation avec les réformes du fonctionnement de ces FPC, 1 éducateur doit passer 1 module de 16h 1 fois tous les 3 ans. Pour diversifier son offre de formation et les possibilités de dates, une nouvelle formule a été proposée avec plus de dates :

79 éducateurs ont participé à ces formations dites de « recyclage », dont certains n'étaient pas sous obligation ! Les thématiques pour ces formations de 2 jours ont été :

- Responsable technique de club,
- L'entraînement de Préformation,
- L'entraînement spécifique GB et Attaquant,

Ces 3 derniers modules n'ont pu être proposées :

- L'entraînement Technique et l'entraînement Tactique,
- Les habiletés mentales dans l'entraînement,
- La Préparation Physique intégrée.

2/ Le Plan de Performance Fédéral

Cette action a pour objectif de développer et d'accompagner les bons profils vers les structures de haut niveau. Ce dossier est sous la coordination technique de Laurent LAUZUN, CTR.

- **Le PPF Féminin :**

Ce sont particulièrement les U14 et les U15 qui sont suivies au niveau régional.

Pour les U15F, après avoir vu les 80 joueuses de la génération sélectionnées par les Districts, 28 ont été retenues pour 1^{er} stage en décembre janvier, puis 24 pour un 2^{ème} stage en février. Malheureusement l'action n'a pu être suivie à cause du COVID alors que la période des matchs de préparation allait débiter.

Par rapport aux observations faites sur ce temps, 6 joueuses ont été proposées sur les tests d'entrée au Pôle Franc et Pôle Espoirs de Vaulx en Velin : 1 joueuse a intégré le Pôle France situé à l'INSEP. Il s'agit de : **Kaysha HASSANI de l'AC BUSSERINE**.

D'autres joueuses seront convoquées aux stages Nationaux prévus à l'automne.

Pour les U14 Féminines, l'action n'a pu se tenir.

- **Le PPF Masculin :**

Pour les garçons, le suivi et l'observation démarre en U13 et va jusqu'en U16.

Les U16 Garçons ont gagné leur INTERLIGUES en février à Castelmaurou. 3 rassemblements, 1 stage régional et 1 match de préparation sont venus compléter les observations de match pour construire et préparer la sélection.

Les U15 Garçons sont depuis 2 ans représentés par 2 sélections :

- Les U15G Elite qui représentent les « meilleurs du moment ».
- Les U15G Avenir qui représentent les joueurs « à fort potentiel, mais en retard sur un domaine particulier ».

Après les INTERDISTRICTS U15, opposant les sélections de chaque District, 2 rassemblements régionaux, puis 2 stages en février ont été proposés.

Les matchs amicaux et les interligues n'ont pu se tenir.

Les U14 Garçons ont été vus dans les Districts mais n'ont pu être supervisés au niveau Ligue, l'échéance étant à partir du mois d'avril.

Cependant, ce sont 40 joueurs environ de cette génération qui ont été suivi dans le cadre des Centres de perfectionnement Régionaux. En plus des traditionnels rassemblements effectués dans les Districts, la Ligue propose depuis 2018 un suivi des joueurs U13 qui n'ont pas intégré le Pôle Espoirs mais qui ont fait la phase finale du concours. Ce suivi se fait souvent par postes (attaquants et gardiens de but ensemble, Milieux et défenseurs).

Les U13 Garçons : l'opération des Espoirs du Football a pour objectif de voir le plus grand nombre de joueurs. Au total, ce sont **657 joueurs accueillis dans les Districts (11% des licenciés de l'année d'âge)**, dont 90 ont participé aux stages interdépartementaux proposés en Février dans les locaux du Pôle Espoirs.

- **Le PPF Futsal**

Les Clubs, les Districts et les Sections Sportives (en lien avec l'UNSS) ont proposé environ 80 joueurs sur les catégories U15 et U18 Futsal. Ces joueurs ont été évalué sur 2 rassemblements par secteur (Ste Tulle et Cannes) en décembre, puis par catégorie à La Seyne. Enfin, un stage régional dans les 2 catégories a été proposé à Ste Tulle pour constituer les sélections.

Là aussi, l'Interligues prévu à Sète n'a pu se tenir.

Cependant, 1 joueur de la Ligue Méditerranée a réussi les tests d'entrée au Pôle France Futsal de Lyon : **Thibault DUBOIS du RFC Toulon et de la Section Sportive du collège Pierre Puget de Toulon**.

- **Le PPF Beach Soccer**

Une sélection SENIOR FEMININES et U20 Garçons, ont participé à l'INTERLIGUES à La Grande-Motte.

- **Les Sections Sportives Scolaires :**

39 sections scolaires étaient recensées au Schéma Régional du Foot en Milieu scolaire, dont 26 en collèges et 7 en lycées. Cela représente 1122 joueurs dont 17% de filles !

Comme chaque année, en plus d'une aide matérielle et financière, la Ligue Méditerranée a organisé un stage de Formation Continue pour les responsables des sections (39 éducateurs présents).

Le traditionnel rassemblement des classes de 6èmes et 5èmes de sections sportives, à Trets, prévue en juin n'a pu se tenir.

3/ Le Développement et l'Animation des Pratiques

Cet axe a pour objectif de rendre plus attractif le football en développant de nouvelles offres de pratique pour élargir les possibilités de jouer dans de bonnes conditions.

- **La structuration des clubs** : la mission principale est d'accompagner les clubs dans leur projet de structuration. L'outil principal utilisé est l'autodiagnostic du Label, utilisable sur FOOT CLUB. Cet outil est utilisable pour tous les clubs et permet de donner une estimation du niveau de structuration. Plus d'une centaine de clubs ont réalisé leur autodiagnostic au cours de la saison. Malheureusement, la démarche d'évaluation n'a pu aboutir cette saison à cause du COVID.

L'ensemble du traitement de ces données par l'ETR est traité par la Commission Régionale de Labellisation.

- **Les journées évènementielles** :
 - *Le défi coupe U15F et U18F* : après des qualifications départementales, 20 équipes se sont affrontées à Toulon début mars juste avant le confinement. Ce sont 250 joueuses environ qui ont participé à un tournoi avec différentes épreuves : Foot à 8, foot à 5, golf foot, tir cible.
 - *La journée Régionale des Ecoles Féminines de Football* : comme chaque saison, près de 300 joueuses de U6 à U11 étaient attendues sur le site de l'OM CAMPUS en mai. Espérons que cette manifestation pourra se tenir la saison prochaine !
 - *Le Challenge Régional Henri LAGGIARD* : réservé à la catégorie U11. Après l'annulation en 2019 de cette journée prévue à Sorgues pour cause de mauvais temps, c'est le COVID qui a cette année empêché la tenue de cette manifestation. Le printemps 2020 sera favorable, n'en doutons pas.
 - *Le Festival U13* : 16 équipes U13 garçons et 16 équipes filles, qualifiées après des tours départementaux devaient se disputer à Toulon la place qualificative pour Capbreton. Matches à 8, quizz sur les lois du jeu et les règles de citoyenneté, et tests techniques, composent les éléments de la compétition. Aucun joueur de cette génération n'aura pu représenter notre Ligue à Capbreton !
 - *La journée régionale du Label* : chaque saison un District de la Ligue a la responsabilité de désigner 1 club qui incarne le LABEL Régional. La District du Var était cette saison le lauréat et a désigné le club l'Entente PIVOTTE SERINETTE pour être mis à l'honneur. Le 21 septembre dernier M. Pierre Guibert a remis le double label obtenu par le club présidé par Thierry Pons (jeunes et féminin) en présence de plusieurs personnalités dont Caroline Deppallens (Conseillère Départementale), Valérie Mondonne (adjointe à la jeunesse de la mairie de Toulon), Lucienne Roque (présidente du CDOS), ainsi que Nicolas Bourdin, Conseiller technique National.



- **Le football loisir :**

La Ligue continue la mise en place de nouvelles pratiques comme le footgolf, le foot en marchant, le futnet et le foot 5.

L'objectif est de proposer aux clubs d'élargir leur offre de pratique avec des pratiquants avides de découvrir le football à travers d'autres formes jouées.

- **Le football en milieu scolaire :**

La Ligue pilote une Commission Mixte Régionale du Football en Milieu Scolaire, avec M. Roger ANTONELLI, et a participé à un stage national avec les représentants de l'Education Nationale, de l'UNSS et de l'USEP.

L'activité des cycles de football à l'école est ensuite portée par les Districts et leurs équipes techniques : 172 classes ont donc participé à des cycles de foot à l'école sur la saison, ce qui constitue 12 séances pour ces élèves et 1 formation en accompagnement pour l'enseignant responsable. A noter qu'une classe marseillaise a fini parmi les lauréates, grâce au projet culturel établi après la réalisation du cycle foot, et s'est vu récompenser par la FFF.

La quinzaine du foot a vu la participation de 15 collèges de la Ligue, dont celui qui accueille le Pôle Espoirs à Aix, avec pour objectif de faire 1 journée de foot dans l'établissement organisée par les élèves, sous la thématique de l'Europe, et d'en rendre compte sous la forme de son choix.

- **Le football féminin :**

Comme chaque année, l'accompagnement des clubs dans le LABEL EFF est incité (voir CR LABEL), la semaine du football féminin voit l'émergence de projets et d'actions dans les Districts et les clubs, et enfin l'harmonisation de la pratique est recherchée dans chaque District. Le football féminin n'en finit plus de voir son nombre de pratiquantes augmenter !

- **Le football et le handicap :**

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec la Ligue PACA du Sport Adapté, la Ligue Méditerranée poursuit son soutien pour développer le football aux personnes porteuses de handicap. Après le titre de champion de France obtenu par la Ligue PACA du Sport Adapté la saison dernière, le titre n'a pu être remis en jeu cette saison.

Composition du Pôle

Elu Référent

M. Vincent CASERTA

Directeur de Pôle

M. Laurent MOURET, Directeur Technique Régional

Conseillers Techniques Régionaux

M. Maxime APRUZZESE (Arbitrage)

M. Nicolas DUBOIS (Formation)

M. Laurent LAUZUN (Plan de Performance Fédéral)

M. Jean-François VERGER (Formation)

M. Denis MOUTIER (directeur du Pôle Espoirs Aix)

Mlle Sarah ERGOUG (Agent de Développement D.A.P.)

Le Pôle Espoirs



LE STAFF

ORGANIGRAMME 2019-2020

Jean-Louis Distanti
Bénévole
Membre du comité directeur en charge du Pôle Espoirs
BEF

Denis Moutier
Directeur du Pôle Espoirs
Adjoint Sélection Nationale U17
Membre du groupe de travail FFF « préparation physique »
BEFF – CEPA – Master Staps

Caroline Schattens
Coordinatrice Scolaire, Administratif, Médical
Prévention des blessures, réathlétisation
DESU PP – DEJEPS Triathlon

Tsiry Andriamanamahefa
Maître d'internat
BMF

Luigi Renna
Entraîneur adjoint
Préparation mentale
DES - DU PP – DU PM – Master Staps

Chris Bernard
Maître d'internat
Assistant vidéo
Assistant terrain
BMF en cours – Master Staps
DU « analyse vidéo »

Jean-Daniel Padovani
Entraîneur des gardiens
Entraîneur adjoint
Ancien gardien professionnel
BEF

Laurent Mirabel
Médecin du sport

Yannick Dirig
Kinésithérapeute

Joris Aujaleu
Kinésithérapeute

Caroline Fanciullo
Psychologue

Cédric Lavaux
Ostéopathe
Posturologue
Kinésithérapeute

LIGUE MÉDITERRANÉE DE FOOTBALL

Points positifs :

Implication maximale :

- Les salariés et bénévoles sont impliqués et forment une équipe soudée.
- Disponibilité maximale pour les familles et les différents interlocuteurs (collège, institutions, etc.)

Niveau de compétence très élevé :

- Niveaux de qualifications et de compétences supérieures au cahier des charges de la Direction Technique Nationale

Points négatifs :

- Conditions d'exercice des fonctions nécessitant beaucoup de débrouillardise (CREPS, bâtiment,...)
- Missions énergivores (fonctions de maîtres d'internat / suivi éducatif et scolaire)

Conséquences :

- Collaborateurs sollicités par des structures extérieures (missions nationales, clubs, autres structures)
- Renouvellement du staff très fréquent sur certaines fonctions

LES INSTALLATIONS SPORTIVES

Points positifs :

- Diversité des infrastructures unique : aucun club ni centre technique ne bénéficie d'une telle offre : terrains gazonnés, terrains synthétiques, salles (avec revêtements différents), terrains de tennis, terrain de beach soccer, terrains de footy volley.

Points négatifs :

- Attribution des terrains gazonnés du centre et du bas à d'autres structures (IR2F, rugby, autres) qui ne permet plus de laisser reposer le terrain du haut. Vente programmée par la région de la parcelle où se situe le terrain du haut.
- L'entretien des installations n'est pas à la hauteur du cahier des charges

Conséquences :

- L'utilisation des terrains de football au CREPS est à moyen terme compromise

LE BÂTIMENT

Points positifs :

- Fonctionnalité du bâtiment qui a été restauré en 2015.

Points négatifs :

Le bâtiment a un peu plus de 10 ans. Il a été mal conçu à l'origine et de nombreux problèmes de maintenance se succèdent :

- Remplacement du système d'alarme, remplacement de climatisations, remplacement des 2 ballons d'eau chaude, problèmes sanitaires, problèmes électriques,...
- De plus, si les utilisateurs réguliers prennent soin des installations (même si quelques dégradations peuvent parfois survenir), il n'en est pas de même pour les utilisateurs occasionnels (stages PPF).

Conséquences :

- Les frais de maintenance et le temps passé par Jean-Louis, Jean-Marie et Denis à tenter de maintenir l'établissement en bon état est très important.

TRIPLE PROJET

Points positifs :

Éducatif : évolution positive des joueurs dans ce domaine grâce au cadre proposé et aux différentes interventions proposées

Scolaire : excellente relation avec le collège : progression des élèves et suivi très poussé

Sportif : résultats satisfaisants (orientation des joueurs du Pôle / intérêt que portent les institutions au Pôle : fédération, ligue, clubs professionnels, clubs amateurs, familles)

Points négatifs :

Du fait du bon fonctionnement de l'équipe pédagogique du Pôle,

- Délégation trop importante par les parents de l'éducation et du suivi scolaire de leurs enfants
- Délégation trop importante par les professeurs des missions éducatives et disciplinaires
-

Conséquences :

Il faut continuer dans cette voie tout en veillant à ce que les différents interlocuteurs ne se déchargent pas trop de leurs missions auprès de nos stagiaires en les confiant au staff du Pôle.

BILAN SPORTIF

Génération	Nombre de stagiaires	Centre de formation	Pourcentage	Joueurs en sélection nationale
2002	15	12	80%	7
2003	18	12	67%	3
2004	18	11	61%	0*
2005	18	14	78%	1**
2006	18	13	72%	-
BILAN	87	62	71%	11

La moyenne nationale des Pôles Espoirs est actuellement d'un joueur sur deux qui intègre un centre de formation. Le Pôle Espoirs se situait 3^e sur 15 au dernier bilan réalisé par la DTN en 2018.

3 joueurs des générations 2005 et 2006 ont reçu des propositions d'ANS qu'ils n'ont, à ce jour, pas signées.

* Seuls deux rassemblements U16 ont eu lieu à ce jour

** La Turquie a une sélection nationale U15 alors qu'en France, la première sélection est la sélection U16

Le Pôle Développement

Elu Référent

M. Roger ANTONELLI

Directeur du Pôle

M. Arnaud DOUDET, Directeur adjoint LMF

Communication / Événementiel / Marketing

M. Hervé GALAND

M. Olivier MEDAN

Mme Laurine MARONNE (stagiaire)

IR2F

Mme Karen BEN BELGACEM

Mme Cyrielle BERTON

Mme Carine CHAUVIERE

M. Cyril BOUREAU (service civique)



L'INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL

I.R.2.F

L'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), est l'organe administratif et financier de la formation sur la Ligue Méditerranéenne de Football. Il définit et met en œuvre pour le compte de cette dernière, le projet global de formation sur l'ensemble du territoire méditerranéen. Pour la LMF, le développement de la pratique passe par la qualité de l'encadrement au sens large, qu'il s'agisse de bénévoles, de sportifs, d'éducateurs, d'arbitres, de salariés ou d'administratifs. La formation représente un outil privilégié pour tendre vers cet objectif. Se former, c'est acquérir, renouveler, approfondir et enrichir ses connaissances, ses capacités et compétences...

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, la saison 2019/2020 aura été très particulière pour maintenir une offre de formation pour tous nos licenciés. Même si nous avons dû annuler à partir de mi-mars une grande partie de nos formations bénévoles pour les éducateurs, nous avons pu maintenir en formation à distance toutes les formations professionnelles et ainsi délivrer en fin de saison toutes les certifications nécessaires à l'obtention des diplômes. Nous avons également très vite proposé aux Dirigeants des Clubs 3 modules du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants en FOAD qui a connu un vif succès sur la plateforme du LMF FC.

Nouveauté 2019/2020 :

L'arrivée de la plateforme du LMF FC en décembre 2019 a été également une bonne évolution pour l'I.R.2.F. Outre le fait de regrouper toutes les informations utiles sur la Formation des Educateurs, Dirigeants et Arbitres, celle-ci nous a permis d'uniformiser les méthodes d'inscription pour toutes les formations et d'avoir un point d'entrée unique sur l'offre de formation.

1 - L'ORGANISATION DE L'I.R.2.F

ORGANISATION I.R.2.F SAISON 2019/2020

Comité stratégique 10 membres

Roger ANTONELLI
EU en charge de la Formation

Territoire d'implantation de l'I.R.2.F

- 04-05 Alpes
- 84 Grand Vaucluse
- 13 Provence
- 06 Côte d'Azur
- 83 Var

SECTEUR ADMINISTRATIF

- Carine CHAUVIERE, Référente Administrative
- Karen PIAZZA, Référente Administrative
- Cyrielle BERTON, Assistante Administrative
- Arnaud DOUDET, Directeur Adjoint En charge du pôle Développement

Formation des Educateurs

- Laurent MOURET, Directeur Technique
- Nicolas DUBOIS, CTR Formation
- Jean François VERGER, CTR Formation

SECTEUR PEDAGOGIQUE

- Arnaud DOUDET, Directeur Adjoint En charge du pôle Développement
- Cyril DOUREAU, Chargé de mission I.R.2.F
- Maxime APRUZZESE, CTR Arbitrage

2 – LA FORMATION DES EDUCATEURS

Pour la deuxième saison consécutive, toutes les formations des Educateurs ont été organisées au sein du CREPS d'Aix-en-Provence favorisant ainsi l'accessibilité de nos formations pour tous les licenciés. Une convention spécifique d'utilisation a été signée avec le CREPS pour définir les modalités administratives et financières.

2.1 La formation professionnelle

7 formations organisées sur la saison 2019/2020 avec l'arrivée d'une nouvelle convention avec l'UFS STAPS de Toulon pour organiser sur 3 saisons un BMF pour les étudiants en STAPS.

La Formation Professionnelle
7 formations organisées par l'IR2F + la VAE

- 1 session BEF – Brevet d'Entraîneur de Football – niveau BAC +2
6 semaines de formations pour 24 stagiaires
- 1 session BMF – Brevet de Moniteur de Football – niveau BAC
6 semaines de formations
- 1 session BMF – Brevet de Moniteur de Football – niveau BAC
6 semaines de formations pour 20 stagiaires
- 1 session BMF en apprentissage « Clubs Amateurs »
10 semaines de formations pour 24 stagiaires
- 1 session BMF en apprentissage « Club Prof OM »
Intervention toute la saison (3j/sem) pour 16 stagiaires
- 1 session BMF en apprentissage « Club Prof OGC NICE »
Intervention toute la saison (3j/sem) pour 16 stagiaires
- 1 parcours sur 3 ans pour le BMF avec l'UFR STAPS
- LA VALIDATION ACQUIS PROFESSIONNELLE BEF ET BMF

Depuis 4 ans

Passage de 2 à 7 sessions de formations professionnelles pour les éducateurs du territoire de la LMF

80%

Taux de stagiaires Très satisfaits et Satisfaits de la formation du BEF en 2018-2019

92%

Taux de stagiaires Très satisfaits et Satisfaits de la formation du BMF en 2018-2019



359
Candidats admis

163
Diplômes obtenus

65%
Taux de réussite

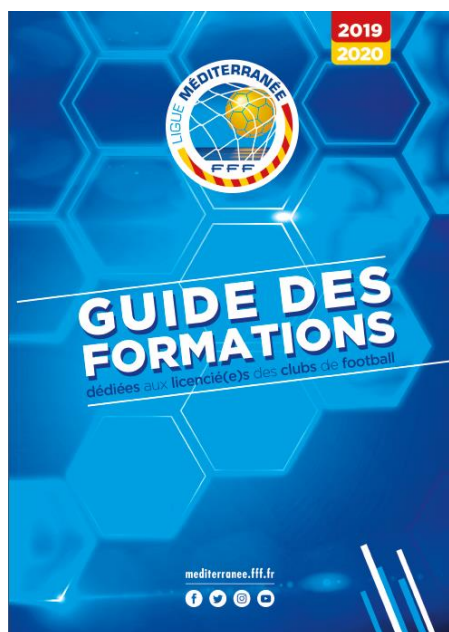
Concernant le BMF apprentissage « clubs amateurs » mais aussi pour les stagiaires issus des Clubs amateurs des sessions OM et OGC Nice, la LMF a accompagné les clubs sur le salaire des apprentis en finançant une aide de 3600€ pour chaque structure « employeur », pour un montant total d'aides versées de 91 200 €.

Nouveauté : Au regard de la réforme sur la formation professionnelle, la Fédération Française de Football a créé son propre CFA des Métiers du Football. C'est donc fort logiquement que la Ligue Méditerranée est devenue UFA du CFA des Métiers du Football pour organiser sur notre territoire les 3 sessions du BMF Apprentissage mais aussi de proposer à quelques stagiaires de l'apprentissage pour le BEF.

2.2 La formation bénévole

Même si la formation des éducateurs bénévoles a connu un arrêt brutal à cause de la crise sanitaire avec l'annulation de mars à juin de toutes les sessions programmées sur notre territoire, l'IR2F avec l'aide des Districts a tout de même pu former 646 stagiaires en mettant en 289 stages en place.

Formation des Educateurs bénévoles					
	Nombre réalisé de Formation	Nombre de jours de stage	Nombre de Stagiaires	Nombre de stagiaires Masculins	Nombre de stagiaires Féminins
Alpes	13	22	24	20	4
Côte d'Azur	51	116	108	92	16
Grand Vaucluse	37	128	152	135	17
Provence	57	137	150	143	7
Var	29	95	122	104	18
Ligue	102	138	90	83	7
Total général	289	636	646	577	69

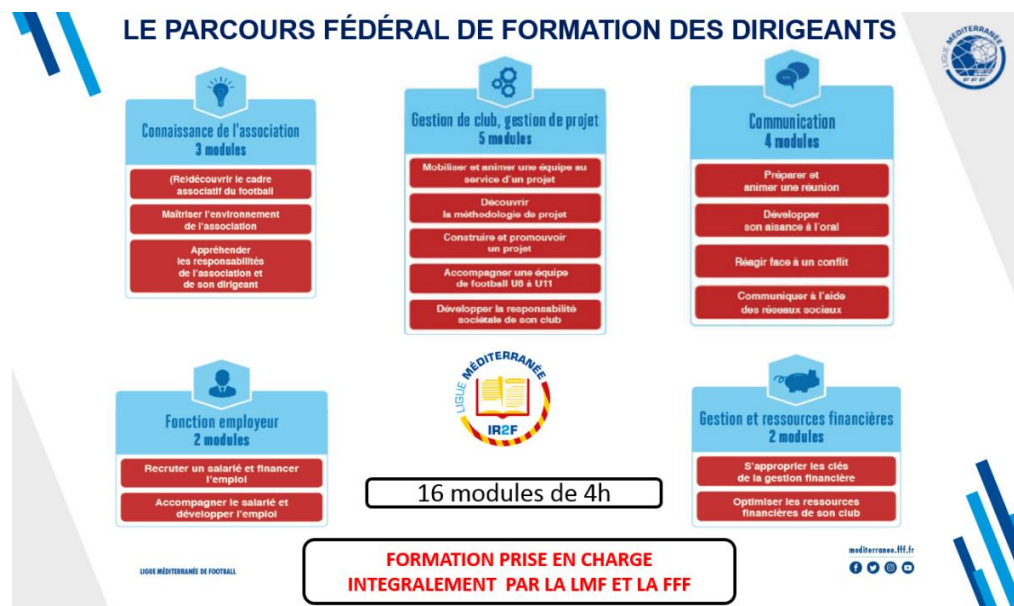


Cette participation massive des bénévoles aux formations proposées par l'IR2F sur le premier semestre a été également accompagnée financièrement par le dispositif des bons de formation FFF. La Ligue Méditerranée a ainsi pu distribuer 646 bons de 25€ (16 150€) pour tous les éducateurs passant des modules U7, U9, U11, CFF1, CFF4, Animatrice fédérale, module Futsal, module Handicap, certification CFF1 et CFF2.

Le Guide des formations, apprécié de tous les clubs, a été enrichi tant sur la version numérique que sur la version papier et a été envoyé à tous les Présidents de Club. Des tutoriels pour aider les licenciés ont notamment été rajoutés mais aussi une rubrique sur l'Arbitrage.

3 – LA FORMATION DES DIRIGEANTS

L'IR2F propose depuis maintenant trois saisons le Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants à ses clubs (PFFD). Ce sont ainsi 5 thématiques et 16 modules qui sont déployés sur le territoire de la REGION SUD. Ces modules de 4h valorisés à 40€ la matinée sont entièrement pris en charge par la Fédération et la Ligue Méditerranée (bon formation FFF à 25€).



Pour la saison 2019/2020, 315 Dirigeants ont été formés sur différentes thématiques du PFFD, 12 sessions ont été réalisées en présentiel sur les 6 premiers mois de la saison. En raison du COVID, il a fallu se réadapter et l'IR2F a proposé 3 modules en formation à distance sur les thèmes suivants :

- La Connaissance de l'Association,
- Préparer et Animer une réunion
- Communiquer à l'aide des réseaux sociaux

Plus de 160 personnes ont ainsi pu profiter des sessions en ligne pour monter en compétence pendant la période de confinement



4 – LA FORMATION DES ARBITRES

Après une première année d'expérimentation, la régionalisation de la Formation Initiale en Arbitrage (FIA) a été proposée un peu plus largement par l'IR2F sur la saison 2019/2020.

Réalisée en collaboration étroite avec la CRA et son Conseiller Technique en Arbitrage, 4 sessions ont été organisées régionalement avec le District de Provence et du Var. Ces sessions gérées administrativement par l'IR2F avec le soutien des formateurs des CDA des Districts ont permis de former 80 nouveaux arbitres. Ils ont pu profiter d'un nouveau modèle pédagogique souhaité par la Direction Technique de l'Arbitrage alliant cours en salle et démonstration sur le terrain sur une durée de 4 jours.



L'évènementiel Football

Tirages des différents tours de la Coupe de France et de la Coupe Méditerranée, soirée partenaire, matches internationaux, création du Label(le) Récompense Tour, le secteur événementiel a de nouveau brillé de mille feux pour démontrer le professionnalisme organisationnel de l'instance régionale. Confinement, oblige, il a également su rebondir, se réinventer pour passer en ligne et continuer à créer l'e-vènement. Flash-Back.

Les évènements majeurs organisés par le pôle Développement sur la saison 2018/2019

- **19 Septembre 2019 : Organisation du Tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France** au Crédit Agricole en présence de Muriel HURTIS, championne du Monde d'athlétisme et Steve MANDANDA, champion du Monde de football 2018 et gardien de but de l'Olympique de Marseille.



- **17 Octobre 2019 : Organisation du Tirage du 6^{ème} tour de la Coupe de France et lancement de la Coupe Méditerranée à Marseille.**
 - o Une soirée de gala organisée dans le bel écrin qu'est le Château Ricard ! Show free-style, DJ, dotations et buffet géant étaient au menu pour les clubs de Régional 1 et 2 invités par la Ligue à assister au lancement de la toute nouvelle Coupe Méditerranée en la présence de Frédéric Déhu, ex-international tricolore et ancien joueur de l'OM.



- **Décembre 2019 : Lancement de la tournée du Label(le) Récompense Tour.**
 - o Petit frère du LMF Tour, le LRT a pour objectif de venir à la rencontre des clubs ayant été labellisés et les récompenser du travail accompli en organisant une belle fête avec l'ensemble des composantes du club et de ses jeunes licencié(e)s.



- **Janvier 2019 : La soirée « Show-Room Ekinsport/Nike » !**
 - o Tous deux partenaires de la Ligue, Nike et Ekinsport ont pu présenter aux clubs régionaux leur collection 2020 à tarifs préférentiels. L'occasion également pour la Ligue d'offrir de belles dotations aux clubs R1 et R2 et clubs régionaux féminins.



- **Février 2019 : Les Méditerranéennes et les U17 Tricolores à l'honneur !**
 - o Près de 60 femmes licenciées et non-licenciées méditerranéennes ont été réunies à la Ligue dans le cadre d'un séminaire intitulé "Femmes de Foot en Méditerranée". Laura Georges, ex-Internationale Française et actuelle Secrétaire Générale de la FFF, ainsi que Michèle Chevalier, Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation, avaient également répondu à l'appel de cette belle journée qui fût l'occasion de fêter la 10 000ième licenciée méditerranéenne et d'assister à une pièce de théâtre écrite pour l'occasion.



- o Animation du parvis du stade Pierre-de-Coubertin à Cannes qui recevait deux matches de l'Equipe de France U17.



- **Mars 2019 : Co-organisation du traditionnel Défi Cup Féminin à Toulon.**
 - o Un événement LMF qui réunit les clubs féminins et leurs licenciées U15/U18 (240 joueuses au total) issus de l'ensemble du territoire. Au programme, PEF, épreuves sportives et... ludiques !



- **Mars 2019 : Tirage des quarts de finale de la Coupe Méditerranée au Circuit Paul-Ricard.**
 - o Nouvelle soirée de gala pour les clubs régionaux toujours en lice dans cette Coupe Méditerranée avec cette visite organisée sur le circuit du Castellet avant le tirage au sort des 1/4 de finale effectué par Andoni Zubizarreta, à l'époque Directeur Sportif de l'OM.



...et pendant le confinement !

Des vidéos de défis mis en place par les clubs confinés pour leur licencié(e), relayés sur nos supports au quotidien puis regroupés dans une belle vidéo compilation de la Ligue, aux multiples Kahoot et le tournoi LMeFoot (lire par ailleurs) pour se divertir en ligne, la Ligue a gardé le cap durant le confinement (Mars – Mai 2020).

LMeFoot FIFA 20 , un franc succès !

Un mois de compétition.
512 joueurs.
1024 matches joués.
Un forum Facebook entièrement dédié.

Désormais, le développement de l'e-Foot LMF est en marche !



Communication

Les activités du service Communication 2019/2020 ont été très nombreuses.

Outre la couverture des opérations événementielles de la saison (voir pages précédentes), le service Communication a relayé, sur ses supports, l'ensemble des activités de la Ligue centrées sur dix axes principaux :

Missions du Comité de Direction et des Commissions Régionales de la LMF.

Assemblées Générales et réunions des différents corps (délégués, arbitres, clubs, jeunes capitaines, bénévoles, éducateurs...).

Dispositifs Ligue (dématérialisation des licences, FMI...) et FFF applicables au niveau régional (Coupe de France, Clubs 2^{ème} étoile, Foot à l'Ecole, Quinzaine du Foot, Fondation du Football, Téléthon...).

Compétitions régionales (championnats régionaux, coupe régionale, tours régionaux des coupes nationales : Coupe de France, Coupe de France Féminine, Coupe Gambardella-CA, Coupe Nationale Futsal, Coupe Nationale Foot Entreprise, Challenge National Beach Soccer).

Compétitions nationales : suivi des clubs méditerranéens engagés en Championnats Nationaux et en phases nationales de Coupes.

Pratiques diversifiées (Beach Soccer, Futsal, Football Loisir, Foot en Marchant, Sport Adapté...) et Arbitrage (stages, examens...).

Sélections Régionales Jeunes, Féminines, Seniors, Futsal, Beach Soccer (stages, rassemblements et matches, Inter-Ligues) / Pôle Espoirs (journées événementielles, stages et matches...).

Journées Régionales (Défi Cup uniquement en raison du confinement).

Formation (sessions de dirigeants, éducateurs et arbitres).

Vie des Districts et des Clubs (présentation, opérations spéciales...).

Principales opérations couvertes par le service communication

- Tirage du 4^{ème} tour de la Coupe de France au Crédit Agricole à Aix-en-Provence.
- Tirage du 5^{ème} tour de la Coupe de France à l'hippodrome Borély Marseille.
- Tirage du 6^{ème} tour de la Coupe de France au Château Ricard à Marseille.
- Journée Régionale de Labellisation et animations à Toulon.
- France – Danemark U17 et animations parvis à Cannes.
- Etapes du LRT à Vinon sur Verdon, Hyères et Sorgues.
- Défi Cup féminin et animations à Toulon.
- Soirée des Partenaires Nike Ekisport à Aix-en-Provence.



Chiffres Communication

Publications 2019/2020 (articles, reportages, interviews, dossiers...)

Site Internet : 454 publications



Facebook : 400 publications environ, 58 diaporamas, 55 vidéos



Twitter : 111 tweets



Instagram : 93 posts



Youtube : 40 vidéos



Appli : 178 publications



Relations Presse

18 communiqués de presse.

32 mails agenda presse.

Mails et échanges téléphoniques avec les médias (renseignements, accréditations, recherche infos et documents...).

Revue de presse, cartons invitations, power points présentation, envois de photos...

Déjeuner de nouvelle année.

Page Facebook : La saison 2019-2020 a enregistré un gain de 3300 abonnés, de 18 000 à 21 300.



Une nouvelle...Newsletter !

La nouvelle Newsletter LMF a vu le jour en novembre 2019 ! Envoyée mensuellement à près de 1900 prospects (dirigeants et bénévoles de clubs, presse, abonné(e)s du LMF FC entre autres), « design et dynamique », grâce à l'interface Mailchimp, cette dernière a pris sa vitesse de croisière et s'est définitivement imposée en quelques mois avec un taux moyen d'ouverture de 45% et un taux de clic de près de 10%, chiffres qui la placent bien au-dessus des standards moyens (étude google 2020). Ce nouveau support de communication a également été utilisé comme moyen d'invitation pour nos événements tirages, le LMF FC et autres soirées partenaires.



... et un nouveau service : Cré'Adobe !

Création d'affiches, de pdf interactifs, gifs et autres signatures, la nouvelle cellule créée - Cré'Adobe - a permis à la Ligue d'obtenir son indépendance graphique. Elle lui a également permis de monter qualitativement en gamme sur la partie vidéo avec un logiciel haut de gamme lui permettant de produire des vidéos de qualité.



Le Club des Partenaires

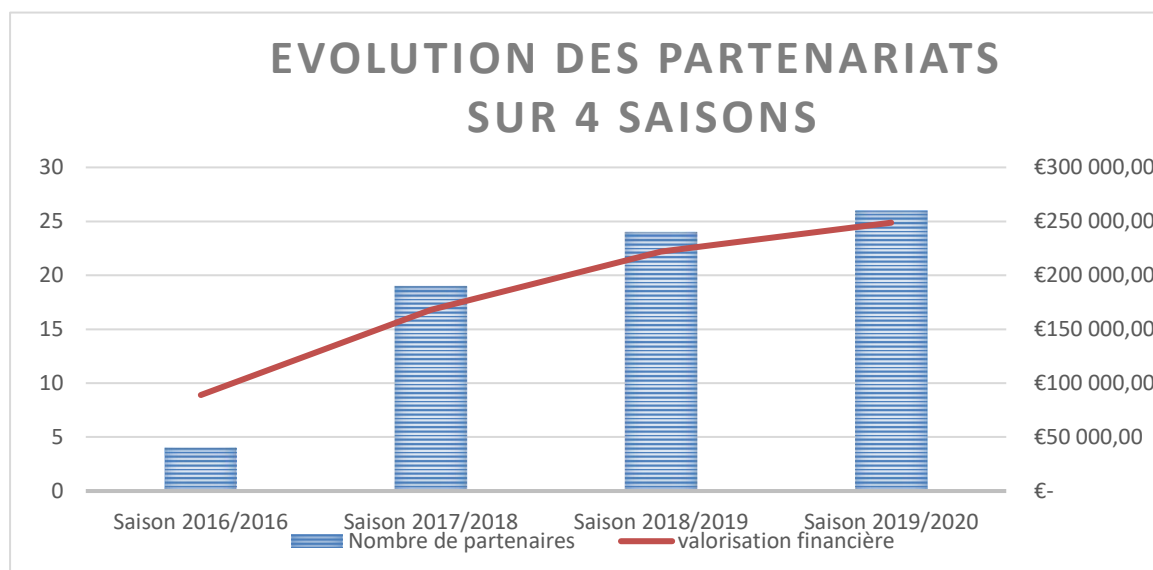


Après trois saisons d'existence, le Club des Partenaires de la LMF continue à évoluer de façon intéressante.

Sur la saison 2019/2020, le nombre de partenaire a encore évolué positivement atteignant désormais 26 acteurs du monde économique régional.

Ces entreprises viennent accompagner financièrement les projets de la LMF autour de la structuration des clubs mais aussi des évènements régionaux.

En 4 ans, la LMF a ainsi augmenté de 179,5% ses contrats de partenariat et de mécénat, ils sont valorisés à hauteur de 248 760€ pour la saison 2019/20. (*Valorisation de marchandise comprise*)



Sur la saison 2019/2020, 5 nouvelles structures sont venues rejoindre le Club des Partenaires.



Pour animer et fidéliser les entreprises du Club des Partenaires, la LMF organise sous différentes formes des rassemblements permettant à tous les acteurs de pouvoir échanger mais aussi de découvrir les activités proposées par chacun. Outre les évènements festifs (Tirage Coupe de France, rencontres internationales, etc...) sur lesquels l'ensemble des partenaires sont conviés, nous organisons des évènements spécifiques. Malheureusement en raison de la crise sanitaire le deuxième semestre de la saison 2019/2020 ne nous aura pas permis de convier les partenaires à de grands rassemblements.

Pour accompagner notre démarche de communication sur nos partenaires et faciliter les interactions, nous avons créé sur le site de la LMF une rubrique spécifique reprenant toutes les enseignes et leur spécificité avec des liens sur les sites internet de chaque entreprise.

CLUB DES PARTENAIRES



CLUB DES PARTENAIRES
ROLAND PAIX TRAITEUR
Présentation de l'entreprise : Depuis plus de 20 ans, Roland Paix Traiteur est la référence en Provence d...



CLUB DES PARTENAIRES
ROLAND PAIX TRAITEUR
Présentation de l'entreprise : Depuis plus de 20 ans, Roland Paix Traiteur est la référence en Provence d...

CLUB DES PARTENAIRES
VOLKSWAGEN AIX-EN-PROVENCE
Présentation de l'entreprise : La concession Volkswagen Touring Automobiles, située dans la zone de la Pl...

CLUB DES PARTENAIRES
MUTUELLE DES SPORTIFS
Présentation de l'entreprise : Le Groupe MDS est une assurance spécialisée dans le domaine sportif, cultu...

CLUB DES PARTENAIRES
EKINSPOORT
Présentation de l'entreprise : Équipementier sportif NIKE depuis 2015. La principale valeur de l'entrepri...

CLUB DES PARTENAIRES
ARCH' OFFICE
Présentation de l'entreprise et ambitions : L'entreprise Arch'office spécialisée



Nous avons également travaillé sur une newsletter spécifique pour tous les partenaires de la LMF. Des évènements spécifiques en lien avec nos partenaires pour la saison 2019/2020. Accueil par la société RICARD dans son Château à Marseille à l'occasion du lancement de la Coupe Méditerranée.



Dotation exceptionnelle pour la Coupe Méditerranée grâce à VEOLIA, nouveau partenaire de la nouvelle compétition ! Equipment offert à toutes les équipes à partir 1/4F.

Le Pôle Moyens Généraux

Le Pôle Moyens Généraux est un nouveau pôle de l'Administration Régionale mis en place au cours de la saison 2019/2020. Il regroupe l'ensemble des services supports et ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'Administration de la LMF.

Accueil et Secrétariat

Ce service, composé d'une personne, assure l'accueil des visiteurs, le standard, le traitement des mails, et vient en soutien administratif de l'Equipe Technique Régionale et de certaines commissions. Ses missions sont diverses.

Informatique

Afin d'assurer et optimiser la gestion des infrastructures informatiques et téléphoniques de la Ligue et des Districts, tout en organisant et mettant en place la conduite du changement sur la transformation digitale, la Ligue a décidé d'embaucher un informaticien le 1^{er} janvier 2020.

L'arrivée de Simon AMZALLAG a permis d'accélérer la mutation de nos méthodes de travail, et de mener à bien de nombreux projets de modernisation, à l'instar de la nouvelle boîte mail officielle mise à disposition des clubs.

Comptabilité

Ce service a pour mission la gestion des relations financières avec les clubs, les officiels, les districts et la FFF.

Pour les clubs

Il s'agit principalement de la facturation des licences et des autres dispositions tarifaires décidées par le comité de direction, en début de saison, qui se traduit ensuite par l'envoi de 3 relevés de comptes quadrimestriels : 31 octobre / 28 février / 30 juin.

Un appel de fond pour la saison suivante, leur sera demandé courant juin avec une date d'échéance fixée au 30 septembre.

Concernant les officiels

La ligue règle les frais de certains types d'officiels désignés sur les compétitions régionales en respectant les barèmes kilométriques définis par la FFF et la Ligue.

Le pôle financier calcule en fin de saison, les caisses de péréquation de toutes les compétitions régionales afin que chaque club disputant la même compétition ait parcouru le même nombre de kilomètres et qu'il ait réglé la même somme aux officiels.

Concernant les districts et la FFF

Le pôle financier est chargé d'enregistrer et pointer toutes les opérations saisies, durant la saison. Il assure aussi la gestion et suivi des opérations de l'IR2F.

Composition du Pôle

Elu Référent

M. Mathieu SAVY, Trésorier Général

Directeur

M. Raphaël BOUTIN

Assistante de Direction

Emilie SACHOT

Secrétariat

Mme Marie-Lise DI RUSSO

Informatique

M. Simon AMZALLAG

Comptabilité

M. Daniel CONESA

Mme Salima OURET

3 – PALMARES ET STATISTIQUES 2019-2020

- Compétitions Seniors Féminines

CHAMPIONNAT REGIONAL FEMININ

Au terme de la saison arrêtée au 13 mars 2020, le club de l'A.C. AVIGNONNAIS a terminé premier en Régional 1 Féminin, mais cette place ne lui a pas permis d'accéder en Division 2 nationale par les critères d'accès définies par le COMEX de la F.F.F.

BARRAGE D'ACCESSION R1 FEMININ

Les barrages d'accès n'ont pu avoir lieu par suite de l'arrêt des compétitions. Cinq équipes représentant chaque District de la Ligue hormis les Alpes ne fournissant pas d'accédant, ont accédé en Régional 1 Féminin par les critères définis par le Comité Directeur de la L.M.F. : E.S. VILLENEUVE LOUBET et F.C. DE CARROS (COTE D'AZUR), A.S.P.T.T. MARSEILLE (PROVENCE), CAVAILLON PHENIX (RHONE DURANCE), TOULON ELITE FUTSAL (VAR).

COUPE FEMININE SENIOR LIGUE

Cette compétition avait vu les engagements de 33 équipes issues des compétitions de Ligue et de Districts. Un premier tour préliminaire s'est déroulé le 15 décembre 2019. A l'issue des 1/8èmes de finale jouée le 9 février 2020, les équipes restant en lice n'ont pu poursuivre la compétition à la suite de l'arrêt des compétitions lié au COVID19.

COUPE DE FRANCE FEMININE

La phase régionale de cette compétition avait vu les engagements de 33 équipes, permettant la qualification du F.C. TARASCON et de l'A.S. MONACO F.F. venant s'ajouter aux clubs disputant le championnat de D1, l'O.MARSEILLE et l'O.G.C. NICE de D2. Le premier tour fédéral de cette compétition était passé sans encombre pour l'O.G.C. NICE, le F.C. TARASCON et l'A.S. MONACO F.F. Les 32èmes de finale voyaient l'élimination de nos trois qualifiés issus du tour précédent. Notre dernier club représenté par l'O. MARSEILLE se voyait éliminé dès son entrée en lice le 12 janvier 2020 face à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui en deviendra le vainqueur de l'épreuve.



- Compétitions Seniors masculines

CHAMPIONNATS REGIONAL 1 & REGIONAL 2

CHAMPIONS	ACCEDANTS
SENIOR R1 – NON DECERNE	E.S. CANNET ROCHEVILLE et F.C. ROUSSET STE V. en N3
SENIOR R2 GR. A – NON DECERNE	SIX FOURS LE BRUSC F.C. en SENIOR R1
SENIOR R2 GR. B – NON DECERNE	A.S. MONACO F.C. en SENIOR R1
SENIOR R2 GR. C – NON DECERNE	E.S. ST ZACHARIE en SENIOR R1

COUPE MEDITERRANEE SENIORS

Cette coupe a été créée cette saison afin de revaloriser la catégorie sénior Ligue. Elle était ouverte exclusivement aux équipes évoluant dans le Championnat de R1 et R2.

49 équipes ont donc participé à cette compétition avec élimination directe. A l'issue des 1/8èmes de finale jouée le 16 février 2020, les équipes restant en lice n'ont pu poursuivre la compétition à la suite de l'arrêt des compétitions lié au COVID19.

COUPE DE FRANCE

Pour cette saison, 219 clubs au total étaient engagés, contre 212 la saison précédente, en comptant les clubs disputant les championnats nationaux seniors participants réglementairement obligés, dans cette compétition ouverte aux amateurs comme aux professionnels, les clubs entrant en lice dans la compétition en fonction de leur niveau de championnat.

Un premier tour régional, joué le 25 août 2018, comportait 90 rencontres pour le Groupe G réunissant les clubs de la Ligue, les clubs qualifiés disputant un deuxième tour le 1 septembre 2019 avec 55 rencontres, dont les vainqueurs disputaient le troisième tour le 15 septembre 2019 avec 32 rencontres. Un quatrième et un cinquième tour régional se jouaient les 29 septembre et 13 octobre 2019, laissant 10 clubs qualifiés pour le sixième et dernier tour régional, joué le 27 octobre 2019 afin de désigner les 5 clubs devant disputer le septième tour au niveau fédéral : R.C. GRASSE – E.U.G.A. ARDZIV – U.S.M. ENDOUME CATALANS – ATHLETICO MARSEILLE – E.F.C FREJUS S.R.

Ce septième tour éliminatoire organisé par la FFF, avec l'entrée en lice des clubs professionnels de Ligue 2 le 17 novembre 2019, voyait la qualification du R.C. GRASSE, de l'ATHLETICO MARSEILLE et de l'E.F.C FREJUS S.R.

Lors du huitième tour éliminatoire joué le 8 décembre 2019, seuls l'E.F.C FREJUS S.R. et l'ATHLETICO MARSEILLE passaient le tour sans encombre.

A l'occasion des 32èmes de finale joués le 5 janvier 2020 avec l'entrée en lice des clubs de Ligue 1, NICE s'imposait face à l'E.F.C. FREJUS S.R, cependant que MONACO s'imposait contre le STADE DE REIMS, l'ATHLETICO MARSEILLE sortait un club de National 1, RODEZ F.C., et l'O.MARSEILLE s'imposait difficilement contre TRELISSAC. Pour les 16èmes de finale joués le 29 janvier 2020, les clubs professionnels soient l'A.S. MONACO F.C., l'O. MARSEILLE et l'OG.C. NICE passaient le tour. En huitième de Finale, seul l'O. MARSEILLE s'imposait sans encombre face au RCSA STRASBOURG. L'O. MARSEILLE était défait par l'O. LYONNAIS le 12 février 2020 lors du quart de Finale.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Cette compétition ouverte aux U18, U17 et U16 est organisée selon un format analogue à celui de la Coupe de France, avec une poule régionale G comportant six tours qualificatifs, puis une phase fédérale de sept journées, la finale se déroulant en lever de rideau de celle de la Coupe de France. Cette saison, 131 clubs au total étaient engagés en comptant les équipes de CN U19, contre 139 la saison précédente.

Le Groupe G, ayant débuté le 15 septembre 2019, devait qualifier, à l'issue du sixième tour régional disputé le 24 novembre 2019, 5 équipes pour le 1^{er} tour fédéral, les équipes entrant en lice au fur et à mesure, selon leur niveau de compétition.

Se sont ainsi qualifiés au niveau régional : U.S. LE PONTET GD AVIGNON 84, F. O. MARSEILLE, A.S. CAGNES LE CROS, SP.C. AIR BEL et A.S. GEMENOS. A l'issue du 1^{er} tour fédéral disputé le 15 décembre 2019 avec l'entrée en lice des équipes de CN U19, étaient qualifiés : le ISTRES F.C., l'A.S. MONACO F.C., l'A.S. GEMENOS et l'U.S. LE PONTET GD AVIGNON 84. Pour les 32^{èmes} de finale du 12 janvier 2020, restait qualifiés pour le prochain tour, l'O.G.C. NICE et l'A.S. MONACO F.C. Pour les 16^{èmes} de finale du 2 février 2020, seul restait en lice l'A.S. MONACO qui s'imposait face à l'O. NIMOIS. Le club se qualifiait pour les 8^{èmes} de finale le 23 février 2020 en se défaisant du club de SOCHAUX. L'arrêt des compétitions actée par le COMEX de la F.F.F. au 13 mars 2020 n'a pu permettre au club de l'A.S. MONACO F.C. de poursuivre cette épreuve qui a été annulée.

- **Compétitions Jeunes**

COUPE U20 LIGUE

Cette coupe a été créée cette saison afin de mettre en valeur cette nouvelle catégorie qui est une compétition de jeunes. Elle était ouverte exclusivement aux équipes évoluant dans le Championnat de U20 R1 et R2.

29 équipes ont donc participé à cette compétition avec élimination directe. A l'issue des 1/8^{èmes} de finale jouée le 1 février 2020, les équipes restant en lice n'ont pu poursuivre la compétition à la suite de l'arrêt des compétitions lié au COVID19.

CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

CHAMPIONS	ACCEDANTS
U20 R1 et U20 R2 – NON DECERNES	Pas de compétition supérieure
U18 R1 – NON DECERNE	O. MARSEILLE en CN U19
U18 R2 – NON DECERNE	Clubs issus de U18R1 et U18R2 en U20 Régional
U18 FEMININ – NON DECERNE	Pas d'accédant en U19F National
U16 R1 – NON DECERNE	A.C. VEDENOIS et R.F.C. TOULON en CN U17
U16 R2 GR. A – NON DECERNE	Accessions en U17 Régional (création catégorie)
U16 R2 GR. B – NON DECERNE	Accessions en U17 Régional (création catégorie)
U14 R1 GR. A – NON DECERNE	Accessions en U15 Régional (création catégorie)
U14 R1 GR. B – NON DECERNE	Accessions en U15 Régional (création catégorie)
U14 R2 GR. A – NON DECERNE	Accessions en U15 Régional (création catégorie)
U14 R2 GR. B – NON DECERNE	Accessions en U15 Régional (création catégorie)
U14 R2 GR. C – NON DECERNE	Accessions en U15 Régional (création catégorie)

- **Compétitions Football Diversifié**

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL

Le Championnat Régional Futsal a été remporté par FC Gambette, club de Nice, à l'issue d'une compétition très disputée. Pour des raisons liées à l'arrêt des compétitions, le club azuréen n'a pu accéder, par la suite, à l'échelon national (D2) par les critères définis par le COMEX de la F.F.F.

COUPE NATIONALE FUTSAL

La phase régionale de cette compétition avait vu les engagements de 33 équipes, permettant la qualification du F.C. GAMBETTE, de l'U.S.M. MEYREUIL et de l'ISSOLE FUTSAL venant s'ajouter au club disputant le championnat de D1, le TOULON ELITE FUTSAL. Le premier tour fédéral de cette compétition ne laissait comme qualifié le TOULON ELITE FUTSAL. Pour les 16èmes de finale du 29 février 2020, le TOULON ELITE FUTSAL s'inclinait face à PIBRAC FUTSAL CLUB.

BARRAGES D'ACCESSION R1 FUTSAL

Trois équipes représentant les Districts suivants : A.S. DES MOULINS (COTE d'AZUR), U.S.C. MINOTS DU PANIER (PROVENCE), FREJUS FUTSAL (VAR) ont accédé à la R1 FUTSAL.

Les barrages d'accession n'ont pu avoir lieu par suite de l'arrêt des compétitions. Trois équipes représentant chaque District de la Ligue hormis les Alpes ne fournissant pas d'accédant et le Grand Vaucluse n'ayant pas de compétition Futsal, ont accédé en Régional 1 Futsal par les critères définis par le Comité Directeur de la L.M.F. : FAMILY S.K. (COTE d'AZUR), FUTSAL CLUB PORT DE BOUC (PROVENCE), ISSOLE FUTSAL CLUB (VAR).

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Pour les 32èmes de finale, les clubs de la Ligue étaient qualifiés : A.S.L. MUNICIPAUX CANNES, A.S.P.T.T. NICE et l'A.S.P.T.T. CAGNES SUR MER. Au terme du tableau final, il ne restait plus que l'A.S.P.T.T. CAGNES SUR MER qui n'a pu terminer la compétition à la suite de l'arrêt des compétitions lié au COVID19.

- **Challenge de la Sportivité & Permis de conduire une équipe**

PERMIS DE CONDUIRE UNE EQUIPE

Les compétitions de jeunes n'ayant pu aller à leur terme, les lauréats du « permis de conduire une équipe » n'ont pu être désignés.






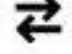
CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Toutes les compétitions de la Ligue Méditerranée n'ayant pu aller à leur terme, les lauréats au titre du challenge de la sportivité n'ont pu être désignés.

- Observatoire des comportements

Statistiques générales du 01/07/2019 au 30/06/2020	
Centres participants	1
Matches joués	2 124
Matches concernés par au moins un incident	123
Proportion des matchs concernés par les incidents	5.8%
Incidents recensés	129

- Statistiques Licences

	115 203 licences dont 115 143 actives	Libre : 93 760 (81,43%)
	dont 98 079 licences pratiquant	Dirigeant : 11 806 (10,25%)
	et 17 064 licences encadrement	Foot Loisir : 1 767 (1,53%)
	64 024 renouvellements	Ayant Droit : 1 573 (1,37%)
	34 335 nouvelles	Futsal : 1 431 (1,24%)
	16 784 mutations	Educateur Fédéral : 1 150 (1,00%)
		Arbitre : 1 105 (0,96%)
		Animateur : 683 (0,59%)
		Foot Entreprise : 665 (0,58%)
		Technique : 619 (0,54%)
		Sous Contrat : 288 (0,25%)
		Fédérale : 168 (0,15%)
		Membre individuel : 128 (0,11%)

